

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe Steria S.C.A.
Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe Steria S.C.A.

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés
et rapport des commissaires aux comptes, établi en application de
l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, sur le rapport du
président du conseil de surveillance de la société Groupe
Steria S.C.A.**

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International
31, rue Henri Rochefort
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 120.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Steria S.C.A.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Groupe Steria S.C.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre groupe applique la méthode dite « à l'avancement » dans le cadre de la reconnaissance du chiffre d'affaires et du résultat des contrats au forfait, comme cela est exposé en note 1.16 de l'annexe des comptes consolidés. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existantes au sein de votre groupe et par la revue, par sondages, de contrats avec les responsables financiers et opérationnels.
- Votre groupe retient, pour les tests d'évaluation des écarts d'acquisition, l'actualisation des flux de trésorerie d'exploitation attendus sur la base des données prévisionnelles, comme cela est exposé en notes 1.4 et 1.5 de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis et des estimations retenues par votre groupe, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour les données prévisionnelles et de l'évaluation des écarts d'acquisition qui en résulte.
- Un montant d'actif d'impôt différé de M€ 27,3 figure au bilan consolidé dont les modalités de reconnaissance sont décrites dans la note 1.12 de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons validé la cohérence d'ensemble des données et des hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation de l'actif d'impôt différé.
- Le groupe provisionne son obligation au titre des engagements de retraite envers ses salariés sur la base de la méthode des unités de crédit projetées comme cela est indiqué dans la note 1.17 de l'annexe des comptes consolidés. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné les données utilisées, apprécié les hypothèses actuarielles retenues, vérifié la cohérence d'ensemble de ces hypothèses et des évaluations qui en résultent ainsi que le caractère approprié de l'information fournie dans ladite note.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012

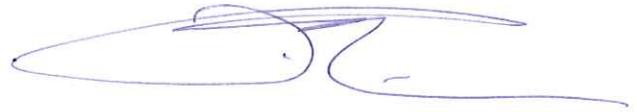
Les Commissaires aux Comptes

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International

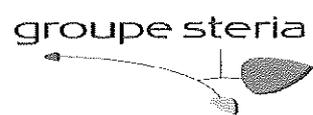


Olivier Lelong

ERNST & YOUNG et Autres



Denis Thibon



Comptes de Groupe Steria SCA

Comptes consolidés au 31 décembre 2011

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/11	31/12/10 corrigé (**)
Chiffre d'affaires	4.19	1 747 677	1 692 668
Achats consommés et sous-traitances		(324 203)	(303 040)
Charges de personnel		(1 031 087)	(1 001 318)
Charges externes		(230 429)	(246 712)
Impôts et taxes		(19 043)	(18 109)
Variation des stocks		1	412
Autres produits d'exploitation	4.20	11 416	20 969
Autres charges d'exploitation	4.20	(690)	(839)
Dotations nettes aux amortissements		(28 914)	(31 818)
Dotations nettes aux provisions	4.21	2 832	4 894
Dotations nettes sur dépréciation des actifs circulants	4.21	(2 359)	(1 407)
Marge opérationnelle (*)		125 202	115 700
<i>Rentabilité opérationnelle</i>		<i>7,2%</i>	<i>6,8%</i>
Autres produits opérationnels	4.22	3 835	81
Autres charges opérationnelles	4.22	(47 136)	(34 149)
Résultat opérationnel		81 900	81 632
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		7 150	4 490
Coût de l'endettement financier brut		(8 783)	(15 123)
<i>Coût de l'endettement financier net</i>	4.23	<i>(1 633)</i>	<i>(10 633)</i>
Autres produits financiers	4.23	10 895	11 626
Autres charges financières	4.23	(16 506)	(21 919)
Résultat financier		(7 244)	(20 926)
Charges d'impôt	4.7	(21 032)	(18 312)
Q-P de résultat des mises en équivalence	4.4	1 512	1 617
Résultat net des activités poursuivies		55 136	44 011
Résultat net des activités destinées à être cédées			-
Résultat net		55 136	44 011
Dont Part du groupe		55 008	43 524
Dont Intérêts ne conférant pas le contrôle		128	487
Résultat par action (en euros) :			
- des activités poursuivies	4.24	1,72	1,35
- des activités destinées à être cédées		-	-
Résultat dilué par action (en euros) :			
- des activités poursuivies	4.24	1,66	1,34
- des activités destinées à être cédées		-	-

(*) Après amortissement des relations clientèle reconnues dans le cadre de l'acquisition de Xansa et représentant (4 672) milliers d'euros en 2011 et (4 724) milliers d'euros en 2010

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES**

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/11	31/12/10 corrigé (**)
Résultat net		55 136	44 011
<i>Produits et charges non comptabilisés en résultat :</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Ecart de conversion sur entités étrangères • Gains et pertes sur instruments financiers de couverture de flux de trésorerie • Effets fiscaux des couvertures de flux de trésorerie 	4.25	(1 141)	37 618
		(8 399)	8 487
		2 733	(2 939)
Total des produits et charges non constatés en résultat, net d'impôt		(6 807)	43 166
Résultat global de la période		48 329	87 177
Dont Part du groupe		48 344	86 588
Dont Intérêts ne conférant pas le contrôle		(15)	589

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

BILAN CONSOLIDE

ACTIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/11	31/12/10 corrigé (**)	01/01/10 corrigé (**)
Ecart d'acquisition	4.1	744 456	727 977	706 417
Immobilisations incorporelles	4.2	71 072	67 041	66 301
Immobilisations corporelles	4.3	58 642	70 365	74 004
Participations dans les entreprises associées	4.4	10 938	7 941	6 181
Actifs disponibles à la vente	4.5	2 273	1 808	1 809
Autres actifs financiers	4.6	3 484	3 234	3 977
Engagements retraite et assimilés - actif	4.12	58 212	44 592	42 230
Actifs d'impôts différés	4.7	27 332	14 149	10 560
Autres actifs non courants		3 418	3 525	2 900
Actif non courant		979 826	940 632	914 379
Stocks	4.8	9 218	8 165	9 194
Clients et comptes rattachés net	4.9	299 468	271 031	281 445
Montants dus par les clients	4.9	176 345	167 164	170 292
Autres actifs courants	4.9	31 225	31 731	36 016
Part <1 an des actifs non courants	4.9	3 565	3 743	2 963
Actifs d'impôts exigibles	4.9	35 213	28 160	27 340
Paiements d'avance	4.9	23 001	24 043	24 491
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.11	170 369	177 246	149 859
Actif courant		748 403	711 283	701 601
Actifs non courants destinés à être cédés	4.18	9 095		
Total Actif		1 737 324	1 651 915	1 615 980

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

BILAN CONSOLIDE

PASSIF

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/11	31/12/10 corrigé (**)	01/01/10 corrigé (**)
Capital émis		30 829	30 084	29 349
Prime d'émission		416 682	409 502	400 025
Actions propres		(35 900)	(35 770)	(35 259)
Obligations convertibles hybrides subordonnées	4.10	150 284	150 300	150 300
Ecart de conversion		(120 429)	(119 451)	(156 954)
Autres réserves		268 018	241 145	243 109
Résultat de l'exercice		55 008	43 524	-
Capitaux propres Part du Groupe		764 493	719 334	630 568
Intérêts ne conférant pas le contrôle		1 897	1 897	1 283
Total des capitaux propres		766 390	721 231	631 851
Emprunts et dettes financières (> 1an)	4.11	263 626	204 110	270 001
Engagements retraite et assimilés – passif	4.12	40 247	35 052	33 698
Provisions pour risques et charges (> 1an)	4.13	14 122	20 688	21 097
Passifs d'impôts différés	4.7	20 939	17 780	16 750
Autres passifs non courants	4.14	6 817	5 313	5 465
Passif non courant		345 750	282 943	347 012
Emprunts et dettes financières (< 1 an)	4.11	32 648	74 332	66 866
Provisions pour risques et charges (< 1 an)	4.13	34 638	34 763	35 590
Fournisseurs et comptes rattachés nets	4.15	152 179	145 719	148 386
Montants bruts dus aux clients	4.15	65 845	76 900	78 024
Avances et acomptes reçus	4.15	5 055	3 687	4 533
Passifs d'impôt exigible	4.15	54 971	42 467	33 942
Autres passifs courants	4.15	278 694	269 873	269 776
Passif courant		624 030	647 741	637 117
Passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés	4.18	1 155		
Total Passif		1 737 324	1 651 915	1 615 980

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/11	31/12/10 corrige (**)
Résultat net consolidé (y compris intérêts ne conférant pas le contrôle)		55 136	44 011
Ajustements :			
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence		(1 512)	(1 617)
Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de l'actif circulant)		36 583	50 165
Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		2 640	1 889
Profits et pertes de réévaluation à la juste valeur		5 910	2 987
Plus et moins values de cession		(2 081)	368
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts		96 675	97 802
Coût de l'endettement financier net		1 633	10 633
Charge d'impôts (y compris impôts différés)		21 032	18 312
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		119 340	126 747
Moins impôts versés		(18 743)	(15 299)
Variation du BFR lié à l'activité	4.16	(43 562)	21 851
FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'ACTIVITE		57 035	133 299
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		(13 976)	(11 907)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		(35 498)	(13 416)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières		(1 342)	-
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		16 373	224
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		-	-
Prêts et avances consentis		(2 317)	(1 693)
Remboursements reçus sur prêts et avances consentis (y compris affacturage)		534	297
Incidence de variations de périmètre			
- Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite		(668)	-
- Cession d'activités et de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée		3	-
Intérêts financiers nets reçus		80	78
Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		9	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		(36 802)	(26 416)
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentation de capital		6 816	8 812
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice :			
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère et assimilés (*)		(14 925)	(11 222)
- Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		-	248
Cessions / (acquisition) d'actions propres		(967)	(192)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		21 131	248
Remboursement d'emprunts (y compris contrats de location-financement)		(1 945)	(63 264)
Contributions additionnelles liées aux engagements de retraite à prestations définies		(18 586)	(16 768)
Intérêts financiers versés (y compris contrats de location-financement)		(5 345)	(9 591)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		(13 822)	(91 729)
Incidence de la variation des taux de change		(12 394)	11 915
VARIATION DE LA TRESORERIE		(5 983)	27 070
Trésorerie d'ouverture		172 382	145 312
Trésorerie de clôture	4.11	166 399	172 382

(*) Dont coupon versé au titre des obligations subordonnées à durée indéterminée et à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles : (8 690) milliers d'euros en 2010 et 2011

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions émises	Capital social	Primes	Actions propres	Obligations convertibles hybrides subordonnées	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes constatés directement en capitaux propres	Capitaux propres - Part du Groupe	Capitaux propres - Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total Capitaux propres
Au 1er janvier 2010 corrigé (**)	29 348 539	29 349	400 025	(37 355)	150 300	250 501	(162 251)	630 568	1 283	631 851
Augmentation de capital	735 787	735	9 477			(86)		10 126		10 126
Dividendes versés (*)						(9 544)		(9 544)		(9 544)
Valorisation des paiements fondés en actions						1 853		1 853	27	1 880
Opérations sur actions propres				(191)				(191)		(191)
Autres						(65)		(65)	(2)	(67)
Gains et pertes sur instruments financiers de couvertures							5 561	5 561	(13)	5 548
Variation des écarts de conversion							37 502	37 502	115	37 617
Résultat net						43 524		43 524	487	44 011
Au 31 décembre 2010 corrigé (**)	30 084 326	30 084	409 502	(37 546)	150 300	286 182	(119 188)	719 334	1 897	721 231
Augmentation de capital	744 705	745	7 180		(15)	(54)		7 856		7 856
Dividendes versés (*)						(12 843)		(12 843)		(12 843)
Valorisation des paiements fondés en actions						2 625		2 625	15	2 640
Opérations sur actions propres				(865)				(865)		(865)
Autres						(1)		(1)		(1)
Gains et pertes sur instruments financiers de couvertures							(5 642)	(5 642)	(24)	(5 666)
Variation des écarts de conversion							(978)	(978)	(118)	(1 096)
Résultat net						55 008		55 008	128	55 136
Au 31 décembre 2011	30 829 031	30 829	416 682	(38 411)	150 285	330 917	(125 608)	764 494	1 897	766 391

(*) Dont coupon versé au titre des obligations subordonnées à durée indéterminée et à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles net d'impôt : (5 698) milliers d'euros en 2010 et (5 552) milliers d'euros en 2011
(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Le capital social de Groupe Steria SCA est divisé en 30 829 031 actions d'une valeur nominale de un euro chacune.

Le dividende net par action 2010 versé en 2011 s'est élevé à 0,24 euro par action (hors coupon à verser au titre des obligations subordonnées à durée indéterminée et à option et/ou échange en actions nouvelles et hors quote-part de résultat versé à l'associé commandité soit 429 milliers d'euros).

Les augmentations de capital en 2011 sont dues principalement à des créations d'actions dans le cadre du Plan d'Epargne Groupe pour un montant de 686 milliers d'euros et à l'attribution d'actions gratuites pour 5 milliers d'euros. En outre, une partie du dividende de l'exercice 2010 a été versé en actions entraînant une augmentation de capital de 53 milliers d'euros. Les frais liés aux augmentations de capital ont été imputés sur la prime d'émission et s'élèvent à 193 milliers d'euros nets d'impôt.

Les actions propres sont détenues principalement par les trusts anglais intégrés dans le périmètre de consolidation à hauteur de 1 433 004 actions de Groupe Steria SCA et par l'entité mère du Groupe, Groupe Steria SCA, dans le cadre du contrat de liquidité mis en place en 2006 (90 945 actions). Leur valeur de marché au 31 décembre 2011 est de 20,05 millions d'euros, calculée sur la base du dernier cours de bourse à la clôture (13,16 euros).

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

NOTE 1: PRINCIPES COMPTABLES

N1.1 Normes appliquées

Les états financiers consolidés de Groupe Steria SCA au 31 décembre 2011 comprennent la société Groupe Steria SCA et ses filiales (l'ensemble désigné "Le Groupe") et la quote part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2011 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (IFRS) applicables au 31 décembre 2011 telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice 2011 sont arrêtés par la gérance après examen par le conseil de surveillance en date du 2 mars 2012.

Les principes retenus pour l'établissement des informations financières résultent de l'application des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2011.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes d'application obligatoires au 1^{er} janvier 2011 :

- IAS 24 révisée – *Informations relatives aux parties liées*,
- Amendement d'IAS 32 – *Classement des émissions de droit*,
- Amendement d'IFRIC 14 – *Actifs de régimes à prestations définies et obligation de financement minimum*,
- IFRIC 19 – *Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres*,
- Améliorations des IFRS. Cette procédure a permis de modifier notamment,
 - IAS 1 – *Présentation des états financiers*,
 - IAS 21 – *Effet des variations des cours des monnaies étrangères*,
 - IAS 28 – *Participations dans les entreprises associées*,
 - IAS 31 – *Participations dans des co-entreprises*,
 - IAS 32 – *Instruments financiers : présentation*,
 - IAS 34 – *Information financière intermédiaire*,
 - IAS 39 – *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*,
 - IFRIS 3 – *Regroupements d'entreprises*,
 - IFRS 7 – *Instruments financiers : informations à fournir*,

Ces amendements et interprétations sont sans incidence sur les états financiers consolidés.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2011, il n'existe aucun texte répondant à cette catégorie.

En outre, le groupe n'applique pas par anticipation les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011 :

- IFRS 9 – *Instruments financiers*,
- IAS 27 – *Etats financiers séparés*,
- IAS 28 – *Participations dans les entreprises associées et joint ventures*,

- IFRS 10 – *Etats financiers consolidés*,
- IFRS 11 – *Joint arrangements*,
- IFRS 12 – *Disclosure of interests in other entities*,
- IFRS 13 – *Fair value measurement*,
- Amendement d'IAS 19 – *Avantages du personnel*,
- Amendement d'IAS 12 – *Impôts différés : recouvrements d'actifs sous-jacents*,
- Amendement d'IAS 1 – *Présentation des gains et pertes comptabilisés en capitaux propres*.

L'impact de l'application de l'amendement d'IAS 19 est en cours d'évaluation. Ainsi, à compter du 1^{er} janvier 2013, celui-ci aura notamment pour conséquence de porter la totalité des gains et pertes actuariels non comptabilisés en capitaux propres.

Concernant les autres textes non adoptés par l'Union Européenne au 31 décembre 2011, le Groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, leur impact ne peut être connu avec une précision suffisante.

N1.2 Correction d'erreurs

Le Groupe a procédé à la correction d'une erreur dans ses états financiers antérieurs. En effet, les entités du Groupe, et plus particulièrement celles implantées au Royaume-Uni, actualisent les provisions long terme. Celles-ci sont essentiellement liées aux locaux vacants et aux coûts de remise en état. Ce secteur opérationnel utilisait le coût moyen pondéré du capital comme taux d'actualisation au lieu d'appliquer un taux sans risque. Cette position a été révisée et a entraîné la correction des états financiers antérieurs.

Ainsi, sur le bilan d'ouverture de l'exercice 2010, cette correction a un impact sur les capitaux propres de (2 610) milliers d'euros se décomposant en une augmentation des provisions non courantes à hauteur de 3 568 milliers d'euros et en une diminution des passifs d'impôt exigibles de 958 milliers d'euros.

Le compte de résultat de l'exercice 2010 a également été modifié ce qui aboutit à une augmentation du résultat net en part du Groupe de 587 milliers d'euros. Elle se décompose en un supplément d'autres charges opérationnelles pour (233) milliers d'euros, en une diminution des charges financières pour 1 049 milliers d'euros et en une augmentation des charges d'impôt de (228) milliers d'euros. Cette correction entraîne une augmentation du résultat de base et du résultat dilué par action de 0,02 euros.

N1.3 Méthodes de consolidation

Les sociétés, dans lesquelles Groupe Steria SCA exerce ou a le pouvoir d'exercer directement ou indirectement le contrôle, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce ou a le pouvoir d'exercer un contrôle conjoint avec un nombre limité d'associés sont mises en équivalence.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce ou a le pouvoir d'exercer une influence notable sont mises en équivalence.

Toutes les transactions internes sont éliminées en consolidation.

N1.4 Regroupements d'entreprises et écart d'acquisition

Les regroupements sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition : les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur. L'écart résiduel entre le

coût d'acquisition et la quote-part des actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en écart d'acquisition.

L'écart d'acquisition représente la différence constatée entre le coût d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix qui sont enregistrés lorsqu'ils sont probables et que leur montant peut être mesuré de façon fiable) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs et passifs éventuels identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition inscrits au bilan ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation sur une base annuelle ou lorsque des indicateurs de perte de valeur sont identifiés.

N1.5 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles et des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles l'écart d'acquisition a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie. L'unité génératrice de trésorerie est le pays.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix de marché), nette des coûts de cession, et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée nette des flux de trésorerie futurs après impôt. Ces calculs s'appuient sur un plan prévisionnel à 5 ans, sur le modèle du reporting interne avant frais de groupe, pour les entités considérées comme autonome, et amortissement des relations clientèles (charges non décaissables), élaboré par le management du pays et revu par la Direction Générale et la Direction Financière du Groupe. Les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans sont extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 1,75%. Les hypothèses de taux d'actualisation de ces flux par pays sont les suivantes :

	Royaume-Uni	France	Allemagne	Autre Europe
Taux d'actualisation	8,7%	8,9%	8,5%	De 7,6% (Suisse) à 10,5% (Espagne)

Au 31 décembre 2010, les flux de trésorerie au-delà de la période de 5 ans avaient été extrapolés avec un taux de croissance perpétuelle estimé à 1,75% et l'ensemble des flux avait été actualisé avec un taux identique pour tous les pays de 8,6%.

Les hypothèses utilisées pour ces calculs comportent, comme toute estimation, une part d'incertitude et sont donc susceptibles d'être éventuellement ajustées au cours des périodes ultérieures.

Si la valeur comptable de l'unité génératrice de trésorerie excède la valeur recouvrable, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat.

N1.6 Conversion des monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en euro.

Les actifs et les passifs des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro au taux de change de clôture. Les produits et les charges et les flux de trésorerie sont convertis en euro au taux de change moyen de l'exercice.

Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres (« Ecart de conversion »). Lors de la sortie d'une entité étrangère, les écarts de change cumulés sont comptabilisés dans le compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

Tout écart d'acquisition et tout ajustement à la juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés comme un actif ou un passif de la société acquise. Ils sont donc libellés dans la monnaie de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.

Les transactions libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. En fin d'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont inscrits en compte de résultat, en autres produits et charges d'exploitation pour les transactions faisant l'objet d'une couverture de change et en autres produits et charges financiers pour les autres.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits en note 1.23. En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur.

N1.7 Jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers du Groupe requiert le recours du management à des jugements, estimations et hypothèses qui ont un impact sur les montants comptabilisés dans les états financiers en qualité d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations communiquées sur les passifs éventuels.

Le dénouement des opérations sous-jacentes à ces estimations et hypothèses pourrait éventuellement résulter, en raison de l'incertitude attachée à ces dernières, en un ajustement significatif des montants comptabilisés au cours d'une période subséquente.

L'utilisation de jugements et d'estimations revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- comptabilisation des contrats (en particulier estimation des charges à terminaison),
- avantages postérieurs à l'emploi,
- provisions pour risques (notamment pour pertes à terminaison, pour litiges),
- valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et corporelles et notamment des écarts d'acquisition,
- actifs d'impôts différés,
- juste valeur des instruments financiers dérivés.

N1.8 Immobilisations incorporelles

En conformité avec la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût dès lors que les avantages économiques futurs attribuables à l'immobilisation iront au Groupe et que ce coût a pu être évalué de façon fiable.

Dans le cadre de regroupement d'entreprises les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date du regroupement, séparément de l'écart d'acquisition si elles remplissent les conditions définies dans IFRS 3.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est finie, sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité.

Les relations clientèle sont amorties sur leur durée estimée d'utilité.

Les concessions, brevets, licences informatiques et logiciels sont amortis sur une durée de 2 à 4 ans.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties. Elles font l'objet d'un test de dépréciation sur une base annuelle qui consiste à comparer leur valeur recouvrable et leur valeur comptable. Toute perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat. Les immobilisations incorporelles amortissables font également l'objet d'un test de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

La méthode utilisée pour la dépréciation des actifs incorporels est basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés.

Les frais de développement sont inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les critères requis par la norme IAS 38 sont réunis, à savoir :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente est établie ;
- le Groupe a l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et a l'intention et la capacité de l'utiliser ou de la vendre ;
- l'immobilisation incorporelle générera probablement des avantages économiques futurs.

Dans le cas d'immobilisation destinée à être utilisée en interne, les conditions suivantes doivent être réunies :

- son utilité doit être reconnue ;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle, est assurée ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement sont évaluées de façon fiable.

Les frais de développement ne répondant pas à ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice où ils sont encourus.

Les coûts de production immobilisés au titre du développement de logiciels destinés à l'usage interne comprennent les seuls coûts liés à la conception détaillée de l'application, à la programmation, à la réalisation des tests et jeux d'essais et à l'élaboration de la documentation technique.

Les frais de développement inscrits en immobilisations incorporelles sont amortis au rythme de consommation des avantages économiques futurs qu'ils procurent, comme par exemple la durée de contrats clients.

N1.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents éléments constitutifs qui ont une durée d'utilité distincte, chaque élément étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif soit :

- Constructions 20 à 50 ans - linéaire
- Agencements 4 à 10 ans – linéaire
- Matériel de transport 4 à 5 ans – linéaire
- Matériel et mobilier de bureau 4 à 10 ans - linéaire
- Equipements informatiques 3 à 8 ans – linéaire

Les immobilisations financées par des contrats de location financement, sont inscrites à l'actif immobilisé du bilan et amorties suivant leurs durées d'utilité. La dette correspondant au principal à rembourser figure au passif du bilan au poste "Emprunts et dettes financières". Les frais financiers relatifs à cette dette sont enregistrés dans les charges financières.

N1.10 Participations dans les entreprises associées

Les participations dans les entreprises sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (entreprises associées) sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence : elles sont enregistrées initialement au coût et ensuite ajustées pour prendre en compte les évolutions de la

quote-part du Groupe dans l'actif net de ces entreprises. Le solde de cette quote-part apparaît à l'actif du bilan. Sa variation sur l'exercice est indiquée au compte de résultat (Q-P de résultat des mises en équivalence).

N1.11 Actifs financiers

Tous les investissements sont initialement comptabilisés au coût qui correspond à la juste valeur du prix payé et qui inclut les coûts d'acquisition liés à l'investissement.

- *Prêts et dépôts :*

Les prêts et dépôts sont comptabilisés au coût amorti. Le cas échéant, ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable et est comptabilisée en résultat. Une reprise de provision peut être réalisée en cas d'évolution favorable de la valeur recouvrable.

- *Actifs détenus à des fins de transaction :*

Les Valeurs mobilières de placements font partie de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et sont donc comptabilisées à leur juste valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés en résultat.

- *Actifs disponibles à la vente :*

Conformément à la norme IAS 39, les actifs financiers disponibles à la vente regroupent les actifs financiers autres que :

- les prêts et créances émis par l'entreprise (autres actifs financiers),
- les placements détenus jusqu'à leur échéance
- ou les actifs financiers détenus à des fins de transaction (valeurs mobilières de placement).

Sont considérés comme tels les titres de participation dans des sociétés non consolidées. Après la comptabilisation initiale, les investissements classés dans la catégorie "actifs disponibles à la vente" sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sur investissements disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres, sur une ligne spécifique, jusqu'à ce que l'investissement soit vendu ou jusqu'à ce qu'il soit démontré que l'investissement a perdu de la valeur, date à laquelle la variation de juste valeur cumulée enregistrée jusqu'alors en capitaux propres passe en résultat.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées, dont la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable (titres non cotés en bourse) sont comptabilisés à leur coût.

- *Décomptabilisation des actifs financiers :*

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est décomptabilisé du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

N1.12 Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles entre la base imposable et la valeur en consolidation des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés ne sont pris en compte que s'il est probable que l'entreprise pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu au cours des exercices futurs.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôts différés dans un délai raisonnable. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer dans un délai raisonnable.

Les actifs et passifs d'impôts sont évalués en utilisant le taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur au 31 décembre 2011.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelle que soit leur échéance, sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

N1.13 Stock et travaux en cours

Les stocks sont évalués au plus bas du coût (selon le principe du premier entré et premier sorti) et de la valeur nette de réalisation.

Des coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat peuvent être différés sur la durée du contrat et reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures et à condition qu'il soit probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs.

N1.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme et tous placements monétaires très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changements de valeur hors variation de change.

Ce classement n'est pas remis en cause par les coûts fiscaux liés au contrôle des changes ou retenues à la source appliquées dans certains pays.

N1.15 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en déduction des capitaux propres.

N1.16 Comptabilisation des contrats

Les contrats de services se répartissent en trois familles :

- les contrats d'assistance technique et de maintenance qui sont facturés sur la base du temps passé, des achats et des dépenses effectués : le chiffre d'affaires est égal à la facturation et la marge est dégagée au prorata des coûts engagés ;
- les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés suivant la méthode de l'avancement des travaux. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux. Si des incertitudes existent concernant l'acceptation par le client, le chiffre d'affaires n'est reconnu qu'à hauteur des coûts engagés récupérables ;
- Les contrats au forfait qui sont facturés lors d'étapes prédéfinies et dont le chiffre d'affaires et la marge sont dégagés sur la base de services rendus. Ce principe entraîne la comptabilisation de produits constatés d'avance ou de factures à établir lorsque la facturation n'est pas en phase avec les services rendus. Par ailleurs, des coûts engagés dans la phase de démarrage d'un contrat peuvent être reconnus au bilan comme travaux en cours quand ils sont liés à des activités futures du contrat et à condition qu'il soit

probable qu'ils généreront des avantages économiques futurs. Les travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût direct de production et n'incorporent ni frais administratifs ni frais commerciaux.

De façon plus générale, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.

Si le résultat ré estimé d'un contrat est déficitaire, la perte à terminaison est systématiquement provisionnée dans le poste provisions pour risques et charges.

Les prestations réalisées mais non encore facturées sont comptabilisées en montant dû par les clients.

Les prestations facturées par le Groupe à ses clients mais non encore réalisées sont comptabilisées en montant bruts dus aux clients.

Les paiements partiels reçus sur contrats, avant que les travaux correspondants n'aient été exécutés, sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif.

Les prestations facturées au Groupe par des prestataires externes sont comptabilisées en paiements d'avance si elles ne sont pas encore réalisées.

Le chiffre d'affaires déterminé selon la méthode de l'avancement repose sur l'estimation des coûts à terminaison d'un contrat. Cette estimation est susceptible d'être modifiée lors des périodes ultérieures et d'entraîner des ajustements de chiffre d'affaires et éventuellement des provisions pour pertes à terminaison.

Par ailleurs, le Groupe comptabilise du chiffre d'affaires sur ses ventes de matériels informatiques et de logiciels dès lors qu'a été satisfait l'ensemble des conditions de reconnaissance de ventes de biens préconisées par la norme IAS 18.

N1.17 Avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Suivant les pays, le Groupe participe à des régimes de retraite à cotisations définies et à des régimes de retraite à prestations définies.

Pour les régimes à cotisations définies, le Groupe comptabilise en charges les cotisations à payer lorsqu'elles sont dues et aucune provision n'est comptabilisée, le Groupe n'étant pas engagé au-delà des cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les avantages du personnel postérieurs à l'emploi sont déterminés de la façon suivante :

- la méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetées ("projected unit credit method") qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale ;
- ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs ;
- la charge représentative du coût des services rendus au cours de la période et du coût des services passés (coûts liés aux services rendus au cours de périodes antérieures modifiés par l'introduction de changements ou de nouveaux régimes à prestations définies) est comptabilisée, en compte de résultat, dans la marge opérationnelle en charges de personnel ;
- la méthode dite du corridor est appliquée. Ainsi, une fraction des écarts actuariels est reconnue au compte de résultat si les écarts actuariels nets cumulés non comptabilisés à la fin de la période de reporting précédente excèdent la plus grande des deux valeurs suivantes : 10% de la valeur actualisée de l'obligation ou 10% de la juste valeur des actifs du régime. La fraction à comptabiliser au compte de résultat de la période est l'excédent ainsi déterminé divisé par la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres bénéficiant de ce régime. Le gain ou la perte actuarielle ainsi reconnu est constaté au compte de résultat en autres produits opérationnels ou en autres charges opérationnelles ;
- en cas de réductions ou de liquidations de régimes, les pertes ou profits au titre de la réduction ou de la liquidation sont enregistrés au moment où se produit la liquidation ou la réduction. Lorsqu'une réduction concerne uniquement certains membres couverts par un

régime, le profit ou la perte en résultant inclut un prorata du coût des services passés et des écarts actuariels non comptabilisés auparavant déterminé sur la base de la valeur actuelle de l'obligation avant et après la réduction ou la liquidation. Les pertes ou profits reconnus sont comptabilisés au compte de résultat en autres charges opérationnelles ou en autres produits opérationnels ;

- la charge d'intérêts sur la dette diminuée du rendement des actifs financiers est comptabilisée au compte de résultat en autres charges financières ou en autres produits financiers pour son montant net.

Toute contribution additionnelle au coût des services rendus est considérée comme un décaissement lié aux opérations de financement.

Les hypothèses de calcul actuariel des engagements de retraite à prestations définies comportent des incertitudes qui peuvent affecter la valeur des actifs financiers et des obligations vis à vis des employés. Ces hypothèses sont revues annuellement et peuvent entraîner des ajustements comptables.

N1.18 Provisions

Les obligations actuelles résultant d'événements passés à l'égard des tiers sont comptabilisées en provisions dès lors qu'il est probable qu'elles provoqueront une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

Les provisions étant estimées sur la base de risques ou de charges futures, leurs montants comportent une part d'incertitude et sont susceptibles d'être ajustés au cours des périodes ultérieures. L'impact de l'actualisation des provisions est pris en compte si celui-ci est significatif.

- *Provisions pour restructuration :*

Dans le cas spécifique des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Ce coût correspond essentiellement aux indemnités de rupture de contrat, aux préretraites, aux coûts des préavis non effectués et coûts de formation des personnes devant partir et aux autres coûts liés aux fermetures de sites. Notamment, une provision est constituée pour le montant des loyers et frais annexes à payer, net des recettes estimées de sous-locations, sur tout bien immobilier, si le bien est sous-loué ou vacant et n'est pas destiné à être utilisé dans le cadre des activités principales.

Les mises au rebut d'immobilisations, dépréciations de stock et autres actifs, liées directement à des mesures de restructuration, sont également comptabilisées dans les coûts de restructuration.

- *Provisions pour litiges :*

Le Groupe constitue une provision chaque fois qu'un risque lié à un procès ou litige de toute nature (commerciale, réglementaire, fiscale ou sociale) est identifié, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre ce risque et qu'une estimation fiable du coût lié à ce risque est possible. Dans de tels cas, le montant de la provision est déterminé sur la base de la meilleure estimation des coûts probables liés au procès ou litige.

N1.19 Emprunts

Les emprunts sont initialement enregistrés au coût, qui correspond à la juste valeur du montant reçu net des coûts d'émission.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, qui prend en compte tous les coûts d'émission et toute décote ou prime de remboursement.

N1.20 Stock-options et actions gratuites

La juste valeur des options et des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels sur la période d'acquisition des droits.

Pour évaluer la juste valeur des options accordées, le modèle binomial d'évaluation d'options a été utilisé, modèle qui permet de valoriser des options pouvant être exercées à tout moment durant la vie de l'option. Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action. Lorsque ces instruments de capitaux propres sont frappés de conditions d'incessibilité, leur juste valeur prend en compte le coût de l'incessibilité. Le cas échéant, l'impossibilité de percevoir des dividendes est également prise en compte dans le calcul de juste valeur.

N1.21 Présentation des états financiers

Le Groupe présente ses états financiers en conformité avec la norme IAS 1 et le cadre conceptuel des IFRS et s'appuie sur la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n°2009-R.03 en date du 2 juillet 2009 relative au format des états financiers des entreprises sous référentiel comptable international. Il en résulte, notamment, les éléments suivants :

- Le compte de résultat est présenté par nature de produits et de charges afin de représenter au mieux le type d'activité du Groupe.
- Le principal indicateur de performance du Groupe est la marge opérationnelle qui se définit comme la différence entre les revenus et les dépenses liés aux activités courantes. En interne, cet agrégat est suivi prioritairement par le principal décideur opérationnel.
- Le résultat opérationnel est déterminé en retranchant à la marge opérationnelle d'autres produits et charges opérationnels, inhabituels, anormaux, peu fréquents, non prédictifs et de montant particulièrement significatif qui sont présentés distinctement de façon à faciliter la compréhension de la performance liée aux activités courantes du Groupe. Ils comprennent principalement la juste valeur estimée des paiements sur la base d'actions, l'impact des tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, les charges de restructurations et d'autres charges et produits tels que le résultat des liquidations ou modifications de régimes d'avantages au personnel postérieurs à l'emploi, les pertes ou gains actuariels reconnus dans le cadre de la comptabilisation (méthode dite du corridor) de ces mêmes régimes, ...
- Le résultat financier présente séparément le coût de l'endettement financier du Groupe et les autres charges et produits financiers.
- Le bilan présente une ventilation des actifs et des passifs courants et non courants.

N1.22 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de l'entité mère ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions en circulation sont ajustés des effets de tous les instruments de capitaux propres potentiels dilutifs.

N1.23 Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des contrats de change à terme, des swaps et des options pour se couvrir contre les risques associés aux taux d'intérêts et à la fluctuation des cours des monnaies étrangères. Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

Tous gains et pertes provenant des variations de juste valeur de dérivés qui ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

La juste valeur des contrats de change à terme est calculée par référence aux cours actuels pour des contrats ayant des profils de maturité similaires. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est déterminée par référence aux valeurs de marché d'instruments similaires.

Pour les besoins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont qualifiées :

- soit de couvertures de juste valeur lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé, ou d'un engagement ferme (excepté pour le risque de change) ;
- soit de couvertures de flux de trésorerie lorsqu'elles couvrent l'exposition aux variations de flux de trésorerie qui est attribuable soit à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé, soit à une transaction future hautement probable ou au risque de change sur un engagement ferme ;
- soit de couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger.

Les instruments de couverture qui satisfont aux critères IAS 39 de la comptabilité de couverture sont comptabilisés de la manière suivante :

- *Couvertures de juste valeur*

Les variations de juste valeur d'un dérivé qualifié de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat (autres produits ou charges d'exploitation ou autres produits ou charges financiers en fonction de la nature de l'élément couvert). La part d'inefficacité des couvertures est traduite immédiatement en compte de résultat en autres produits financiers ou en autres charges financières. Les variations de juste valeur de l'élément couvert attribuables au risque couvert ajustent la valeur comptable de l'élément couvert et sont aussi comptabilisées en résultat.

- *Couvertures de flux de trésorerie*

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat, en autres produits financiers ou en autres charges financières.

Les montants comptabilisés directement en capitaux propres sont inclus dans le résultat de la période au cours de laquelle la transaction couverte affecte le résultat.

Si le Groupe s'attend à ce que la transaction prévue ou l'engagement ne se réalise pas, les montants préalablement comptabilisés directement en capitaux propres sont enregistrés en résultat. Si l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé sans remplacement ou renouvellement, ou si sa désignation comme instrument de couverture est révoquée, les montants précédemment comptabilisés en capitaux propres y sont maintenus jusqu'à la réalisation de la transaction prévue ou de l'engagement ferme.

- *Couvertures d'un investissement net*

Les couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger, y compris la couverture d'un élément monétaire comptabilisé comme faisant partie de l'investissement net, sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

Le profit ou la perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé directement en capitaux propres, alors que la partie inefficace est comptabilisée en résultat.

Lors de la sortie de l'activité à l'étranger la valeur cumulée des profits ou des pertes qui a été comptabilisée directement en capitaux propres est comptabilisée en résultat.

NOTE 2: PERIMETRE DE CONSOLIDATION

N2.1 Variations de périmètre

Au cours du premier semestre 2011, le Groupe a procédé à la cession, en Suède, de la société locale et à la liquidation de sociétés sans activité au Royaume-Uni, Deltaworth Ltd et Gamut Technologies Trust Company Ltd.

Les impacts, non matériels, sont présentés en note 4.22 Autres produits et charges opérationnels.

Au cours du second semestre 2011, le Groupe a procédé à l'acquisition, au mois de juillet, de la totalité du capital de la société scandinave Steria Biometrics renforçant ainsi son expertise et son offre dans le domaine de la reconnaissance biométrique. Le coût de cette acquisition s'élève à 1 021 milliers d'euros. L'allocation provisoire du prix de cette acquisition est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur historique	Ajustement de juste valeur	Juste valeur
Immobilisations incorporelles et corporelles	249	310	559
Impôts différés		(81)	(81)
Autres actifs et passifs non courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(317)		(317)
Autres actifs et passifs courants	(64)		(64)
Actif net de Steria Biometrics	(132)	229	97
Ecart d'acquisition			924
Prix d'acquisition des titres			1 021

Le prix d'acquisition comprend un complément de prix fondé sur l'atteinte d'objectifs de chiffre d'affaires.

Les frais liés à l'acquisition sont non significatifs.

Dans la dernière quinzaine du mois de décembre, le Groupe a procédé à l'acquisition de 50% du capital de la société marocaine Steria Medshore, joint venture créée en partenariat avec le groupe marocain FinanceCom en 2007, en complément des 50% déjà détenus. L'opération permettra à Steria Medshore de renforcer ses capacités en tant que centre de services spécialisés, dit nearshore, pour des clients francophones. Le coût d'acquisition de ces 50% s'élève à 360 milliers d'euros. L'allocation provisoire du prix d'acquisition est la suivante :

(en milliers d'euros)	Valeur historique	Ajustement de juste valeur	Juste valeur
Immobilisations incorporelles et corporelles	144		144
Impôts différés			
Autres actifs et passifs non courants			
BFR	(871)		(871)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	80		80
Autres actifs et passifs courants	(10)		(10)
Actif net de Steria Medshore	(657)		(657)
Ecart d'acquisition			1 016
Prix d'acquisition des titres			360

Les frais liés à l'acquisition sont non significatifs.

Le résultat généré par cette opération de regroupement est comptabilisé en Autres produits opérationnels et s'élève à 326 milliers d'euros.

N2.2 Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011

	<i>Localisation</i>	Méthode de consolidation au 31/12/11	% d'intérêt au 31/12/11	% de contrôle au 31/12/11	Méthode de consolidation au 31/12/10	% d'intérêt au 31/12/10	% de contrôle au 31/12/10
ENTITE MERE							
Groupe Steria SCA	<i>France</i>						
Secteur opérationnel France							
Steria	<i>France</i>	IG	100	100	IG	100	100
Diamis	<i>France</i>	ME	40	40	ME	40	40
Intest	<i>France</i>	ME	43,99	43,99	ME	43,99	43,99
Stepar	<i>France</i>	IG	100	100	IG	100	100
U-Services	<i>France</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Medshore SAS	<i>Maroc</i>	IG	100	100	ME	50	50
Xansa SAS	<i>France</i>	IG	100	100	IG	100	100

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

	Localisation	Méthode de consolidation au 31/12/11	% d'intérêt au 31/12/11	% de contrôle au 31/12/11	Méthode de consolidation au 31/12/10	% d'Intérêt au 31/12/10	% de contrôle au 31/12/10
Secteur opérationnel Royaume-Uni							
Steria Holding Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Services Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Caboodle	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
ASL Information Services Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Druid Group Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
OSI group Holdings Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Employee Trustee company Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Trustee Company limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
FI Group Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Druid Quest Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
OSI Group Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Barclays Xansa Partnership Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
NHS Shared Employee Services Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	51	51	IG	51	51
NHS Shared benefit Services Limited	<i>Royaume-Uni</i>	ME	50	50	ME	50	50
Steria Holding Corporate UK	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Mummert Partner UK Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Zansa Limited	<i>Royaume-Uni</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Cyprus (n 1).Limited	<i>Chypre</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Cyprus (n 2).Limited	<i>Chypre</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria India Limited	<i>Inde</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Asia	<i>Singapour</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Pte Ltd	<i>Singapour</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa Holdings Inc.	<i>Etats-Unis</i>	IG	100	100	IG	100	100
Xansa U.S Inc.	<i>Etats-Unis</i>	IG	100	100	IG	100	100
Secteur opérationnel Allemagne							
Steria Mummert Consulting GmbH Vienna	<i>Autriche</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Mummert ISS GmbH	<i>Allemagne</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Mummert Consulting AG	<i>Allemagne</i>	IG	100	100	IG	100	100
Secteur opérationnel Autre Europe							
Steria Benelux	<i>Belgique</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Luxembourg	<i>Luxembourg</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria A/S	<i>Danemark</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Iberica	<i>Espagne</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria A/S	<i>Norvège</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria Poland	<i>Pologne</i>	IG	100	100	IG	100	100
Steria AB	<i>Suède</i>	IG	100	100	IG	100	100
locore	<i>Suède</i>	-	-	-	IG	100	100
Steria Biometrics AB	<i>Suède</i>	IG	100	100	-	-	-
Steria Schweiz Ag	<i>Suisse</i>	IG	100	100	IG	100	100

IG : Intégration Globale
ME : Mise en équivalence

NOTE 3: INFORMATION SECTORIELLE

En application d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels », les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la gérance pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Le résultat sectoriel de référence est la marge opérationnelle.

Groupe Steria SCA est géré selon huit secteurs opérationnels représentatifs de périmètres géographiques. Il exerce son activité dans trois pays majeurs : la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne. Les autres périmètres constitués de l'Espagne, de la Scandinavie (Norvège, Suède, Danemark), du Benelux (Belgique, Luxembourg), de la Suisse et de la Pologne sont regroupés dans une zone géographique commune dénommée « Autre Europe » pour les besoins de présentation d'IFRS 8. Les sociétés du Groupe exercent majoritairement leurs activités dans leurs pays de localisation. Toutefois, des activités en Afrique sont exercées par Steria SA et d'autres en Autriche par Steria Mummert Consulting AG. Leur taille n'étant pas encore significative, celles-ci ont été conservées dans la zone géographique de rattachement de leur management.

L'Inde dont l'activité repose, pour l'essentiel, sur la fourniture de services industrialisés, utilisant des ressources off-shore, au profit principalement de clients gérés par le secteur Royaume-Uni est présentée avec ce dernier.

Enfin, les activités en Asie, antérieurement rattachées au secteur opérationnel France, sont maintenant placées sous le contrôle opérationnel du Royaume-Uni. Les données du 31 décembre 2010 ont été retraitées suite à ce changement.

Chaque secteur exerce son activité sur deux métiers :

- l'Infogérance qui consiste à gérer tout ou partie de l'infrastructure informatique d'une entreprise ou de ses processus métier (« Business Process Outsourcing »)
- l'Intégration de Système (IS) dont l'activité vise à concevoir, développer et mettre en œuvre des projets d'intégration de systèmes et de développements d'applications informatiques. Ce secteur inclut la Tierce Maintenance Applicative, le Conseil et les éventuelles ventes de matériel.

Les colonnes du tableau ci-dessous reprennent les chiffres propres de chaque secteur. Ceux-ci sont représentatifs de composantes du Groupe indépendantes percevant des produits et supportant des charges, dont les résultats opérationnels sont régulièrement suivis par la gérance et pour lesquelles des informations financières distinctes sont disponibles.

La colonne « Eléments de rapprochements » regroupe les éliminations internes au Groupe et les frais de Groupe. Elle permet de réconcilier les données sectorielles avec les états financiers du Groupe.

Exercice 2011

(en milliers d'euros)	France	Royaume- Uni	Allema- gne	Autre Europe	Eléments de rapprochement		Total Groupe
					Elimina- tions	Frais de Groupe	
Chiffre d'affaires externe	551 670	656 469	239 781	299 757			1 747 677
% du Chiffre d'affaires	31,6%	37,6%	13,7%	17,2%			100%
Ventes inter secteurs	1 579	10 769	4 855	14 053	(31 256)		0
Chiffre d'affaires Total	553 249	667 237	244 636	313 810	(31 256)		1 747 677
Marge opérationnelle (1)	33 211	59 176	16 625	14 464		1 726	125 202
Taux de Rentabilité opérationnelle	6,02%	9,01%	6,93%	4,83%			7,16%
Frais de Groupe	4 055	5 817	1 850	2 178		(13 901)	0
Marge opérationnelle (1) (2)	37 267	64 994	18 474	16 641		(12 174)	125 202
Taux de Rentabilité opérationnelle	6,76%	9,90%	7,70%	5,55%		(0,70%)	7,16%
Résultat opérationnel	23 369	45 913	12 983	4 315		(4 679)	81 900
Coût de l'endettement financier net							(1 633)
Autres produits et charges financiers							(5 611)
Charges d'impôts							(21 032)
QP de résultat des mises en équivalence							1 512
Résultat net des activités en cours de cession							0
Résultat net							55 136
Part du Groupe							55 009
Effectifs :							
Nombre moyen de collaborateurs	5 813	9 744	1 666	2 430		101	19 754
Dont en Inde		5 463					5 463
Nombre total de collaborateurs (en fin de période)	5 903	9 863	1 648	2 470		104	19 988
Dont en Inde		5 560					5 560

(1) Après amortissement des relations clientèle reconnues dans le cadre de l'acquisition de Xansa et représentant (4 672) milliers d'euros en 2011

(2) Avant frais de groupe

Exercice 2010 (organisation 2011)

(en milliers d'euros)	France	Royaume- Uni	Allema- gne	Autre Europe	Eléments de rapprochement		Total Groupe (^{**})
					Elimina- tions	Frais de Groupe	
Chiffre d'affaires externe	528 510	658 648	237 485	268 025			1 692 668
% du Chiffre d'affaires	31,2%	38,9%	14,0%	15,8%			100,00%
Ventes inter secteurs	1 515	9 400	2 633	13 955	(27 504)		-
Chiffre d'affaires Total	530 025	668 048	240 119	281 980	(27 504)		1 692 668
Marge opérationnelle (1)	30 764	57 468	13 477	13 466		525	115 700
Taux de Rentabilité opérationnelle	5,82%	8,73%	5,67%	5,02%			6,84%
Frais de Groupe	4 561	6 225	2 121	2 343		(15 249)	-
Marge opérationnelle (1) (2)	35 324	63 693	15 598	15 808		(14 724)	115 700
Taux de Rentabilité opérationnelle	6,68%	9,67 %	6,57%	5,90%		(0,87%)	6,84%
Résultat opérationnel	19 127	43 190	13 418	9 305		(3 409)	81 632
Coût de l'endettement financier net							(10 633)
Autres produits et charges financiers							(10 293)
Charges d'impôts							(18 312)
QP de résultat des mises en équivalence							1 617
Résultat net des activités en cours de cession							-
Résultat net							44 011
Part du Groupe							43 524
Effectifs :							
Nombre moyen de collaborateurs	5 625	9 036	1 640	2 287		86	18 674
Dont en Inde		5 208					5 208
Nombre total de collaborateurs (en fin de période)	5 639	9 583	1 656	2 369		87	19 334
Dont en Inde		5 453					5 453

(1) Après amortissement des relations clientèle reconnues dans le cadre de l'acquisition de Xansa et représentant (4 724) milliers d'euros en 2010

(2) Avant frais de groupe

(**) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Exercice 2010 publié

(en milliers d'euros)	France	Royaume- Uni	Allema- gne	Autre Europe	Eléments de rapprochement		Total Groupe
					Elimina- tions	Frais de Groupe	
Chiffre d'affaires externe	532 004	655 154	237 485	268 025			1 692 668
% du Chiffre d'affaires	31,4%	38,7%	14,0%	15,8%			100,00%
Ventes inter secteurs	1 647	9 258	2 633	13 955	(27 494)		-
Chiffre d'affaires Total	533 651	664 412	240 119	281 980	(27 494)		1 692 668
Marge opérationnelle (1)	29 710	58 521	13 477	13 466		525	115 700
Taux de Rentabilité opérationnelle	5,58%	8,93%	5,67%	5,02%			6,84%
Frais de Groupe	4 591	6 195	2 121	2 343		(15 249)	-
Marge opérationnelle (1) (2)	34 301	64 716	15 598	15 808		(14 724)	115 700
Taux de Rentabilité opérationnelle	6,45%	9,88 %	6,57%	5,90%		(0,87%)	6,84%
Résultat opérationnel	18 074	44 476	13 418	9 305		(3 409)	81 865
Coût de l'endettement financier net							(10 633)
Autres produits et charges financiers							(11 342)
Charges d'impôts							(18 084)
QP de résultat des mises en équivalence							1 617
Résultat net des activités en cours de cession							-
Résultat net							43 423
Part du Groupe							42 936
Effectifs :							
Nombre moyen de collaborateurs	5 669	8 992	1 640	2 287		86	18 674
<i>Dont en Inde</i>		5 208					5 208
Nombre total de collaborateurs (en fin de période)	5 679	9 543	1 656	2 369		87	19 334
<i>Dont en Inde</i>		5 453					5 453

(1) Après amortissement des relations clientèle reconnues dans le cadre de l'acquisition de Xansa et représentant (4 724) milliers d'euros en 2010

(2) Avant frais de groupe

Sur chaque métier, les produits et services provenant de clients externes se répartissent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Chiffre d'affaires IS	1 072 313	1 036 194
Chiffre d'affaires Infogérance	675 364	656 474
Chiffres d'affaires du Groupe	1 747 677	1 692 668

Aucun des clients ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe au sens d'IFRS 8 « Secteurs opérationnels » §34.

NOTE 4: EXPLICATIONS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Remarque préliminaire : tous les montants sont exprimés en milliers d'euros, sauf précision contraire.

N4.1 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Valeurs 31/12/10	Acquisition	Dépréciations	Ecarts de conversion	Autres	Valeurs 31/12/11
Royaume-Uni	583 156			17 768		600 924
France	10 336	1 016		(6)		11 346
Allemagne	88 274					88 274
Norvège	22 335	924		139		23 398
Suède	8 526		(3 588)	3		4 941
Danemark	2 202			6		2 208
Espagne	-					-
Benelux	5 581					5 581
Suisse	7 568			217		7 784
Total Ecarts d'acquisition	727 977	1 941	(3 588)	18 126		744 456

(en milliers d'euros)	Valeurs 31/12/09	Acquisition	Dépréciations	Ecarts de conversion	Autres	Valeurs 31/12/10
Royaume-Uni	565 198			17 958		583 156
France	10 336					10 336
Allemagne	88 274					88 274
Norvège	20 990			1 345		22 335
Suède	7 456			1 070		8 526
Danemark	2 205			(3)		2 202
Espagne	-					-
Benelux	5 581					5 581
Suisse	6 378			1 190		7 568
Total Ecarts d'acquisition	706 417			21 560		727 977

Le Groupe réalise des tests de valeur annuellement ou lorsque des indicateurs de perte de valeur se manifestent. Ceux-ci ont conduit le Groupe à reconnaître des pertes de valeur en 2011 à hauteur de 3 588 milliers d'euros sur son secteur opérationnel suédois en raison de performances opérationnelles inférieures aux prévisions.

Par ailleurs, des tests de sensibilité ont été réalisés, sur l'ensemble des unités génératrices de trésorerie, par rapport aux hypothèses clés de valorisation que sont le taux d'actualisation et le taux de croissance perpétuelle. Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une dépréciation complémentaire de 0,6 million d'euros sur un seul secteur opérationnel (Suède). Une diminution de 0,5 point du taux de croissance perpétuelle engendrerait une charge additionnelle de 0,5 million d'euros sur une seule zone géographique (Suède). Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation et, concomitamment, une

diminution de 0,5 point du taux de croissance perpétuelle entraîneraient une dépréciation additionnelle de 0,9 million d'euros sur un seul secteur opérationnel (Suède) par rapport à la charge effectivement constatée.

Une complète dépréciation de l'écart d'acquisition en Suède serait à constater dans le cas où le taux de marge opérationnelle serait inférieur de 210 points de base aux prévisions du plan à 5 ans dès la première année.

En ce qui concerne la valeur recouvrable des actifs du Royaume-Uni, le Groupe a procédé à une analyse de sensibilité des hypothèses clés opérationnelles. Ainsi, la valeur recouvrable des actifs de la zone deviendrait égale à leur valeur comptable dans le cas où :

- le chiffre d'affaires de la zone géographique afficherait une décroissance de 3,4% au cours de chacune des cinq années du plan prévisionnel (toute chose étant égale par ailleurs),
- ou, la marge opérationnelle de la zone serait inférieure de 290 points de base par rapport à la marge opérationnelle de 2011 pour chaque période du plan prévisionnel ainsi que pour la valeur perpétuelle (toute chose étant égale par ailleurs).

Pour cette même unité génératrice de trésorerie, il n'existe pas de changement raisonnablement possible du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuelle rendant la valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des actifs.

Pour les autres UGT, compte tenu de leur valeur d'utilité, la direction estime qu'il n'existe aucun changement raisonnablement possible d'une hypothèse clé (taux d'actualisation, taux de croissance perpétuelle, taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de marge opérationnelle) qui pourrait conduire à ce que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

N4.2 Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Total	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, informatique, logiciels	Autres immobilisations incorporelles
Valeurs brutes au 31/12/10	140 569	11 996	68 545	60 028
Acquisitions	14 665	2 421	4 370	7 874
Cessions – mises au rebut	(2 787)		(2 787)	
Autres mouvements	2 363	569	6 703	(4 908)
Valeurs brutes au 31/12/11	154 810	14 986	76 830	62 994
Amortissements au 31/12/10	73 528	4 496	52 978	16 054
Dotations nettes	11 884	1 343	5 669	4 872
Cessions – mises au rebut	(2 600)		(2 600)	
Autres mouvements	925	38	234	652
Amortissements au 31/12/11	83 738	5 879	56 282	21 577
Valeurs nettes au 31/12/10	67 041	7 500	15 567	43 974
Valeurs nettes au 31/12/11	71 072	9 107	20 548	41 417

Les immobilisations incorporelles sont toutes à durée d'utilité finie.

Les impacts de change sur les immobilisations incorporelles s'élèvent à 843 milliers d'euros. Ils sont inclus dans les autres mouvements.

L'augmentation des frais de développement est essentiellement liée au développement, en Allemagne, de solutions à destination des clients.

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées des relations clientèle reconnues suite à l'acquisition de Xansa d'une valeur brute de 53 394 milliers d'euros. Elles sont amorties sur une période de onze années.

Dans le cadre de l'amélioration de son efficacité et de la réduction de ses coûts, le Groupe met en œuvre des solutions pour ses besoins propres. L'augmentation des autres immobilisations incorporelles traduit le développement de ces projets en cours de construction.

N4.3 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Total	Terrains et constructions en location-financement	Installations techniques y compris location-financement	Agencement et installations y compris location-financement	Autres immobilisations corporelles (1)
Valeurs brutes au 31/12/10	250 619	53 716	12 258	49 845	134 799
Acquisitions	35 062		148	21 768	13 147
Cessions – mises au rebut	(56 827)	(20 863)	(747)	(20 268)	(14 949)
Autres mouvements	(15 302)	(13 065)	(743)	(1 140)	(355)
Valeurs brutes au 31/12/11	213 553	19 788	10 917	50 206	132 642
Amortissements au 31/12/10	180 254	20 936	10 268	36 788	112 261
Dotations nettes	20 660	644	708	7 408	11 900
Cessions – mises au rebut	(42 401)	(7 226)	(732)	(19 696)	(14 748)
Autres mouvements	(3 602)	(1 922)	(727)	(655)	(296)
Amortissements au 31/12/11	154 911	12 432	9 517	23 845	109 117
Valeurs nettes au 31/12/10	70 365	32 780	1 990	13 057	22 538
Valeurs nettes au 31/12/11	58 642	7 356	1 399	26 361	23 526

(1) Les autres immobilisations corporelles comprennent le matériel de bureau et informatique, le mobilier, le matériel de transport et d'autres immobilisations corporelles.

Les impacts de change sur les immobilisations corporelles nettes sont inclus dans les autres mouvements pour un montant de (2 363) milliers d'euros et constituent la principale variation de la période avec les acquisitions, les mises au rebut et les dotations aux amortissements de l'exercice.

Les acquisitions et cessions d'immobilisations sont marquées par la réorganisation des locaux en France et en Inde. Ainsi, les cessions comprennent la vente d'un immeuble en France d'une valeur brute de 20 265 milliers d'euros amorti à hauteur de 6 628 milliers d'euros. Concernant l'Inde, le Groupe a procédé au classement des immobilisations concernées en actifs non courants destinés à être cédés soit un impact de 9 095 milliers d'euros présentés dans les autres mouvements (cf. note 4.18 Actifs non courants destinés à être cédés). Enfin, le Groupe a procédé à des mises au rebut lors de cette réorganisation.

Aucune immobilisation corporelle n'est en cours de construction au 31 décembre 2011. Aucune immobilisation corporelle n'était en cours de construction au 31 décembre 2010.

N4.4 Participation dans les sociétés mises en équivalence : entités associées

(en milliers d'euros)	Valeurs 31/12/10	Variations de périmètre	Distribution	Résultat de la période	Ecart de conversion	Valeur 31/12/11
NHS Shared Business Services Ltd	7 112			1 784	286	9 183
Diamis	1 359			134		1 493
Intest	204		(9)	67		262
Steria Medshore	(734)	1 198		(473)	9	-
Total sur les entités mises en équivalence	7 941	1 198	(9)	1 512	296	10 938

Au cours du mois de décembre, le Groupe a pris le contrôle de Steria Medshore (cf. note 2.1 Variations de périmètre)

L'information résumée sur les actifs, passifs, chiffre d'affaires et résultat des principales sociétés mises en équivalence est la suivante :

(en milliers d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant	Valeur d'équivalence	Chiffre d'affaires	Résultat
NHS Shared Business Services Ltd	25 178	21 718	21 449	16 264	9 183	35 972	1 784
Diamis	-	2 371	81	797	1 493	2 724	134
Steria Medshore				-	-		

En 2010, cette information est la suivante :

(en milliers d'euros)	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant	Valeur d'équivalence	Chiffre d'affaires	Résultat
NHS Shared Business Services Ltd	22 741	19 778	8 105	27 302	7 112	31 029	1 899
Diamis	49	2 391	66	1 015	1 359	2 688	(34)
Steria Medshore	94	1 054	-	1 882	(734)	1 311	(248)

La « joint venture » NHS Share Business Services (NHS SBS) a été créée le 1er avril 2005 avec le Ministère de la Santé anglais. Elle assure les services comptables et financiers de certains organismes de santé publique anglais. Sa valeur d'équivalence comprend un écart d'acquisition constaté à sa date de création de 13 589 milliers d'euros.

N4.5 Actifs financiers disponibles à la vente

Les titres de participations non consolidés rentrent dans la catégorie bilancielle IFRS des actifs disponibles à la vente indépendamment de la volonté du Groupe de céder ces participations.

(en milliers d'euros)	Total	Travelsoft	Autres titres
Valeurs brutes au 31/12/10	1 862	1 781	81
Augmentations	465		465
Diminutions			
Valeurs brutes au 31/12/11	2 327	1 781	546
Dépréciations sur titres au 31/12/10	54		54
Augmentations			
Diminutions			
Dépréciations sur titres au 31/12/11	54		54
Valeurs nettes au 31/12/10	1 808	1 781	27
Valeurs nettes au 31/12/11	2 273	1 781	492

Groupe Steria n'exerce pas d'influence notable sur la gestion de ces participations.

L'évaluation en juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Niveau 1 : données cotées : 0 % ;
- Niveau 2 : données observables : 0 % ;
- Niveau 3 : modèles internes : 100 % (cf. note 1.10 Actifs financiers).

N4.6 Autres actifs financiers

(en milliers d'euros)	Total	Prêts	Dépôts et cautionne- ments	Autres	Instruments financiers dérivés – Change (1)	Instruments financiers dérivés – Taux (1)
Valeurs brutes au 31/12/10	3 234	331	763	408	1 099	633
Augmentations	2 017	1 823	192	3		
Diminutions	(927)	(69)	(82)		(178)	(598)
Autres mouvements	(840)	1	(180)	(53)	(615)	8
Valeurs brutes au 31/12/11	3 484	2 085	693	358	305	43
Dépréciations au 31/12/10						
Dépréciations au 31/12/11						
Valeurs nettes au 31/12/10	3 234	331	763	408	1 099	633
Valeurs nettes au 31/12/11	3 484	2 085	693	358	305	43

(1) Cf. note 4.17

Les impacts de change sur les autres actifs financiers sont de (175) milliers d'euros. Ils sont inclus dans les autres mouvements.

Les dépôts comprennent les disponibilités détenues par les trusts anglais inclus dans le périmètre de consolidation du Groupe. Les actifs détenus par ces trusts sont principalement destinés à des versements au profit des salariés du Groupe. La forme juridique de ces entités ne permet pas au Groupe de reconnaître les liquidités qu'elles détiennent comme de la trésorerie et équivalent de trésorerie au regard des normes IFRS. Le montant de ces disponibilités s'élève à 254 milliers d'euros au 31 décembre 2011 (248 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Les montants comptabilisés au titre des dépôts constituent une approximation raisonnable de leur juste valeur.

N4.7 Impôts sur le résultat

- Rapprochement entre la charge d'impôt totale comptabilisée et la charge théorique :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10 corrigé (*)
Résultat net consolidé	55 136	44 011
Impôts sur le résultat	21 032	18 312
Résultat avant impôt	76 168	62 323
Taux d'imposition en vigueur en France	36,10%	34,43%
Charge d'impôt attendue théorique	27 497	21 458
Dépréciation des écarts d'acquisition	1 295	-
Déficits non reconnus / (Utilisation) de déficits non reconnus	2 441	1 387
CVAE	4 771	4 469
Coupon versé sur instruments de capitaux propres (cf. note 4.10)	(3 136)	(2 992)
Autres différences permanentes	(4 693)	(2 275)
Résultat des mises en équivalence	(546)	(557)
Différentiel de taux d'imposition	(6 019)	(2 627)
Autres	(577)	(551)
Charge d'impôt effective	21 032	18 312
Taux d'imposition effectif	27,61%	29,38%

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Le Groupe qualifie la composante CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) de la Contribution Economique Territoriale (CET), impôt introduit en France par la Loi de finances pour 2010, d'impôt sur le résultat afin d'assurer une cohérence avec le traitement comptable de taxes similaires dans d'autres pays étrangers. Elle représente une charge d'impôt de 7 467 milliers d'euros (soit 4 771 milliers d'euros après effet d'impôt).

Hors impact de la qualification de la CVAE en impôt sur le résultat, la diminution par rapport à 2010 du taux d'imposition du Groupe s'explique principalement :

- par des charges dans le résultat avant impôt et par des charges d'impôt non récurrentes constatées en 2011 qui n'existaient pas en 2010, comme la dépréciation de l'écart d'acquisition suédois, ou qui sont supérieures à celles de 2010, comme la non reconnaissance des actifs d'impôts différés espagnols et la consommation de déficits autrichiens non reconnus précédemment,
- par des événements favorables exceptionnels dont le Groupe a bénéficié en 2011 qui n'ont pas vocation à se reproduire au cours des prochains exercices, un impact plus favorable de différentes dispositions fiscales notamment l'abaissement du taux d'impôt sur le résultat des sociétés au Royaume-Uni.

- Ventilation entre les impôts exigibles et différés au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	France 31/12/11	International 31/12/11	Total 31/12/11	Total 31/12/10 corrigé (*)
Impôt exigible	(11 443)	(16 485)	(27 928)	(24 774)
Impôt différé	9 839	(2 943)	6 896	6 462
Impôt	(1 604)	(19 428)	(21 032)	(18 312)

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

- Impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2011

(en milliers d'euros)	31/12/10	Impact résultat	Impact réserves	Conversion et autres mvts	31/12/11
Immobilisations incorporelles	(16 397)	729		(468)	(16 136)
Immobilisations corporelles	6 495	(121)		482	6 856
Crédit bail sur immobilisations corporelles	(3 003)	3 268		(30)	235
Actifs financiers non courants	(376)	85	945	2	656
Stock, encours de service et encours de facturation	(2 668)	424		1	(2 243)
Autres actifs courants	385	(2 005)	1 714	177	271
Engagements de retraite	(6 611)	(1 579)		(433)	(8 623)
Provisions	1 636	(145)		42	1 533
Autres passifs courants	(252)	3 349	70	(457)	2 710
Reports fiscaux déficitaires	17 159	2 891		(2)	20 048
Total impôts différés actifs nets	(3 632)	6 896	2 729	(686)	5 306
Impôts différés actifs comptabilisés	14 149				27 332
Impôts différés passifs comptabilisés	17 780				20 939

Les passifs liés à des actifs non courants destinés à être cédés comprennent des impôts différés passifs à hauteur de 1 086 milliers d'euros (cf. note 4.18 Actifs non courants destinés à être cédés).

L'impact de la conversion représente un montant de (609) milliers d'euros.

- Actifs d'impôts différés non comptabilisés au 31 décembre 2011

Le montant total d'impôts différés non activés au 31 décembre 2011 s'élève à 26 682 milliers d'euros :

- sur déficits : 25 504 milliers d'euros
 - sur décalages temporaires : 1 178 milliers d'euros

Répartition des actifs d'impôts différés non comptabilisés par pays (en milliers d'euros)	Total au 31/12/10	Total au 31/12/11	Date d'expiration < 2 ans	Date d'expiration > 2 ans
Allemagne (2)	868	873		873
Autriche	1 001	286		286
Danemark	1 240	1 024		1 024
Espagne	11 048	12 840		12 840
France (2)	2 870	2 873		2 873
Grande Bretagne	798	726		726
Suède	4 838	4 925		4 925
Singapour (2)	912	930		930
Autres pays (1) (2)	2 043	2 205		2 205
Total impôts différés actifs non comptabilisés	25 618	26 682		26 682

(1) Canada, Chypre, Etats-Unis, Luxembourg

(2) Actifs d'impôts différés principalement issus du rachat de Xansa

N4.8 Stock et travaux en cours

(en milliers d'euros)

Valeurs brutes au 31/12/10	8 281
Variations nettes de l'exercice	937
Valeurs brutes au 31/12/11	9 218
Dépréciations sur stock au 31/12/10	116
Variations nettes de l'exercice	(116)
Dépréciations sur stock au 31/12/11	0
Valeurs nettes au 31/12/10	8 165
Valeurs nettes au 31/12/11	9 218

Les stocks et travaux en cours sont essentiellement constitués des encours de services engagés lors de la phase de démarrage d'importants contrats principalement en France et dans une moindre mesure au Royaume-Uni.

N4.9 Clients et autres débiteurs

La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients, les soldes clients faisant également l'objet d'un suivi permanent. Par ailleurs, une revue des créances encours est menée mensuellement par la Direction Financière du Groupe où sont analysées les éventuelles créances à risques. Une dépréciation de la créance peut être décidée et comptabilisée quand il existe une indication objective (telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives du débiteur) que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer les montants dus selon les termes contractuels de la facture.

Les créances clients ne portent pas d'intérêts et sont généralement payables à échéance de 30 à 90 jours.

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Créances clients- Valeur brute	302 870	273 797
Dépréciations	(3 401)	(2 766)
Clients et comptes rattachés	299 468	271 031
Montants dus par les clients	176 345	167 164
Avances et acomptes versés	787	470
Créances sur personnel et organismes sociaux et fiscaux	28 044	23 177
Comptes courants	1	485
Autres débiteurs en valeur brute	2 892	2 349
Instruments financiers dérivés – Taux (1)	-	-
Instruments financiers dérivés – Change (1)	126	5 419
Dépréciations	(624)	(169)
Autres actifs courants	31 225	31 731
Parts à –1 an des actifs non courants	3 565	3 743
Actifs d'impôts exigibles	35 213	28 160
Palements d'avance	23 001	24 043
Clients et autres débiteurs	568 816	525 872

(1) Cf. note 4.17

Au cours du mois de décembre 2011, le Groupe a procédé à la cession de 15 415 milliers d'euros de créances commerciales en France et de 1 076 milliers d'euros en Espagne sans recours. Une cession sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur est analysée comme un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages associés à l'actif permettant la décomptabilisation du bilan de ces créances, le risque de retard de paiement ayant été jugé marginal eu égard aux créances cédées.

L'échéancier des créances clients en valeur brute est résumé ci dessous :

(en milliers d'euros)	TOTAL	Non échues	< 30 jours	30 < 60 jours	60<90 jours	90<120 jours	> 120 Jours
Créances clients 2011	302 870	191 248	72 290	13 470	4 477	4 570	16 815
Créances clients 2010	273 797	178 804	42 712	12 625	3 582	4 117	31 957

Les créances non échues représentent au 31 décembre 2011 un montant de 191 248 milliers d'euros soit 63,1% du montant total des créances clients.

Ces dernières, ajoutées au montant des créances à moins de 30 jours, soit 263 538 milliers d'euros, représentent 87,0% du montant total des créances clients.

Les créances présentant une indication objective de non recouvrement, telle qu'une probabilité de faillite ou des difficultés financières significatives, sont dépréciées.

Le détail des dépréciations des créances clients est le suivant :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Au 1er janvier	(2 766)	(2 152)
Variations de périmètre		-
Dotations de l'année	(2 298)	(1 312)
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	1 069	636
Reprises non consommées		125
Reclassement et autres	610	(63)
Conversion	(16)	-
Au 31 décembre	(3 401)	(2 766)

N4.10 Instruments de capitaux propres

Dans le cadre du financement de l'acquisition de XANSA, le Groupe a lancé le 12 novembre 2007 l'émission d'obligations subordonnées à durée indéterminée et à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles. Au 14 novembre 2007, 4 080 549 obligations étaient émises pour un montant total de 152 449 milliers d'euros soit 150 300 milliers d'euros frais déduits. Au cours de l'exercice 2011, 412 actions Groupe Steria ont été créées en conséquence de la conversion de 400 obligations.

Ces obligations ont été classées en capitaux propres en IFRS. En effet, conformément aux termes contractuels de ces obligations présentés dans la note d'opération AMF n°07-394 en date du 12 novembre 2007, le Groupe n'a aucune obligation contractuelle de paiement vis à vis des porteurs puisque toutes les décisions de paiement sont à sa discrétion :

1. Le paiement des coupons peut être suspendu par le Groupe dès lors qu'aucune distribution de dividende ou d'acompte sur dividende n'a été décidée depuis la date de paiement d'intérêts précédente. Les intérêts dont le paiement a été suspendu sont cumulatifs et portent eux mêmes intérêt. Toutefois, leur paiement reste à la discrétion du Groupe tant qu'aucune distribution de dividende n'est décidée par le Groupe.
2. En dehors des options de remboursement anticipé à la main du Groupe, les seuls cas d'amortissement / remboursement obligatoire sont la liquidation et l'échéance de la durée de vie indiquée dans les statuts de la société. Ces deux situations ne remettent pas en cause le classement en capitaux propres en IFRS.
3. Enfin, l'option de conversion en actions ordinaires à la main des porteurs ne remet pas en cause le classement en capitaux propres dans la mesure où la parité est fixe.

Sous réserve d'une décision de suspension de paiement par le Groupe, ces obligations portent intérêt à un taux d'intérêt de 5,70% jusqu'au 1er janvier 2013, puis à un taux Euribor trois mois majoré de 800 points de base ensuite. Ces taux sont majorés de 500 points de base en cas de changement de contrôle. Conformément au classement de l'instrument en capitaux propres, le coupon versé au titre de ces obligations est considéré comme un dividende et n'a pas d'impact sur le compte de résultat. Au 31 décembre 2011, net d'impôt, il s'élève à 5 552 milliers d'euros (5 698 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

N4.11 Trésorerie et endettement financier net

La trésorerie nette est déterminée de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Valeurs mobilières de placement et autres placements	126 650	132 891
Disponibilités	43 719	44 356
Trésorerie et équivalent de trésorerie	170 369	177 247
Concours bancaires courants	(3 969)	(4 864)
Trésorerie nette figurant au tableau de flux de trésorerie	166 399	172 382

Les valeurs mobilières de placement et autres placements sont constitués de placements monétaires à court terme, de dépôts à court terme et d'avance de fonds dans le cadre du contrat de liquidité. Ces placements sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie nette comprend 85 086 milliers d'euros en Inde (99 607 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Les emprunts et dettes financières figurant au bilan et l'endettement net sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31/12/10	Variation de périmètre	Variations nettes de l'exercice	31/12/11
Emprunts auprès des établissements de crédit	204 074	142	59 386	263 601
Dettes financières de location-financement	-			-
Autres dettes financières	36		(12)	24
Total emprunts et dettes financières à + 1 an (a)	204 110	142	59 374	263 626
Emprunts auprès des établissements de crédit	69 278	10	(40 966)	28 322
Dettes financières de location-financement	5		(5)	-
Autres dettes assimilées	185	165	6	357
Concours bancaires courants	4 864		(894)	3 969
Total emprunts et dettes financières à - 1 an (b)	74 332	175	(41 859)	32 648
Total emprunts et dettes financières (c) = (a) + (b)	278 442	317	17 515	296 274
Total trésorerie et équivalent de trésorerie (d)	177 247	68	(6 946)	170 369
Endettement net (e) = (c) - (d)	101 195	249	24 461	125 905

Le Groupe a procédé à la renégociation de ses lignes de crédit et a signé en date du 23 juin 2011 un crédit syndiqué multi-devises d'une maturité de 5 ans. Ce nouveau crédit remplace par anticipation les facilités existantes de 476 millions d'euros dont l'échéance était fixée à fin juillet 2012. L'échéance des nouvelles lignes de crédit est fixée à juin 2016.

Les lignes de crédit signées comprennent :

- un crédit amortissable de 200 millions d'euros,
- un crédit amortissable de 65 millions de livres sterling,
- un crédit revolving multidevises de 325 millions d'euros qui aura pour but de couvrir les différents besoins de financement du Groupe, y compris un éventuel refinancement des

obligations subordonnées à durée indéterminée et à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles, émises pour un montant total de 152 449 milliers d'euros.

Conformément aux prescriptions d'IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » dans son paragraphe 40, le refinancement n'entraîne pas une modification substantielle du passif financier initial et donc son extinction.

De nouveaux frais d'émission d'emprunt pour un montant de 5 054 milliers d'euros ont été reconnus portant le montant des frais restant à amortir à 6 517 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

L'utilisation de ce crédit multidevise explique l'évolution des emprunts et des dettes financières.

Les conditions bancaires auxquelles est assujéti ce crédit syndiqué comprennent notamment l'engagement de respecter des covenants bancaires.

- Gestion du risque de liquidité :

La politique globale de couverture du Groupe a pour objectif de sécuriser et d'optimiser la liquidité. Les décisions de financement externes sont centralisées au niveau du Groupe sous la responsabilité de la Direction Financière. Une revue de la situation de trésorerie et des lignes de crédit disponibles est conduite mensuellement avec le Directeur Financier du Groupe et à chaque Comité d'audit avec ses membres.

Au 31 décembre 2011, le Groupe dispose de lignes de financement de 654,0 millions d'euros qui sont utilisées à hauteur de 46%. Elles sont rémunérées à taux variables. Elles se décomposent comme suit :

	Montant autorisé au 31/12/2011		Utilisation au 31/12/2011		Taux d'utilisation au 31/12/2011	Échéance	Taux au 31/12/2011
	en M€	en M£	en M€	en M£			
Crédit syndiqué							
Tranche A	200,0		200,0		100%	Amortissable jusqu'en 2016	2,84%
Tranche B		65,0		65,0	100%	Amortissable jusqu'en 2016	2,25%
Crédit renouvelable multi-devises	325,0		20,0		6%	In Fine 2016	2,08%
Autres		0,4	0,5	0,4	100%	Amortissable 2012	1,07%
Découvert	52,7		3,9		7%	N/A	1,22%
Total par devises	577,7	65,4	224,4	65,4			
Total équivalent €	656,0		302,7		46%		2,63%

Les taux d'intérêt sur le crédit syndiqué égalent le taux interbancaire de la monnaie concernée au moment des tirages, plus une marge définie pour une période de six mois en fonction du ratio de levier (leverage).

Parmi les conditions bancaires auxquelles est assujéti ce crédit syndiqué, des covenants bancaires doivent être respectés.

Deux ratios financiers, calculés semestriellement sur la base des comptes consolidés publiés, sur une base glissante de 12 mois sont à respecter :

- le premier, dit ratio de levier (leverage) qui calcule le rapport dette nette / EBITDA,
- le second, dit ratio de couverture des intérêts (interest coverage) qui calcule le rapport EBIT / coût de l'endettement financier net.

Le premier ratio financier, dit ratio de levier (leverage) qui calcule le rapport dette nette / EBITDA ne doit pas dépasser, à chaque date de calcul, 2,50.

La dette nette désigne, sur une base consolidée, l'ensemble des emprunts et dettes financières assimilées (excluant les dettes intra-groupes) diminué de la trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles.

L'EBITDA est la marge opérationnelle avant amortissement des relations clientèle consolidée majorée des dotations aux amortissements et provisions courantes.

Au 31 décembre 2011, le ratio dette nette / EBITDA est respecté, à savoir 0,83 en regard du covenant de 2,50.

Il se calcule de la façon suivante :

	31/12/11
Dette nette (y compris engagements de retraite) en millions d'euros	
Emprunts & dettes financières (< 1 an)	32,6
Emprunts & dettes financières (> 1 an)	263,6
Trésorerie & équivalents de trésorerie	(170,4)
Total dette nette	125,9
EBITDA en millions d'euros	
Total EBITDA	151,4
Ratio Dette nette / EBITDA	0,83

Le second ratio financier, dit ratio de couverture des intérêts (interest cover) qui calcule le rapport EBIT / Coût de l'endettement financier net, ne doit pas être inférieur, à chaque date de calcul, à 5.

L'EBIT est la marge opérationnelle consolidée avant amortissements des relations clientèle liées à l'acquisition, recalculée sur une base de douze mois glissants.

Le coût de l'endettement financier net est également recalculé sur une base de douze mois glissants.

Au 31 décembre 2011, le ratio EBIT / coût de l'endettement financier net est respecté, à savoir 79,52 en regard du covenant de 5,00. Il se calcule de la façon suivante :

	31/12/11
Marge opérationnelle avant amortissement des relations clientèle en millions d'euros	
Total marge opérationnelle avant amortissement des relations clientèle	129,9
Coût de l'endettement financier net en millions d'euros	
Total coût de l'endettement net	1,6
Ratio marge opérationnelle avant amortissement des relations clientèle / coût de l'endettement net	79,52

En sus du respect des engagements financiers décrits ci-dessus, la convention de crédit contient également un certain nombre :

- d'engagements de faire, classiques pour ce genre de financement,
- d'engagements de ne pas faire, tels que la restriction de la capacité du Groupe à procéder à des opérations de restructurations, acquisitions, joint ventures, constitution des sûretés, endettement additionnel,
- de cas de défaut tels que défaut de paiement, inexactitude d'une déclaration, défaut croisé, faillite, survenance d'un événement ayant un effet significatif défavorable.

Par ailleurs, la convention de crédit prévoit un certain nombre de cas de remboursement anticipé du prêt, en tout ou partie selon le cas, ou de renégociation avec les banques :

- remboursement anticipé en totalité en cas de changement de contrôle de la Société tel que défini, ou de cession de tous ou substantiellement tous les actifs de la Société,
- remboursement à hauteur des produits des cessions d'actifs (au-delà d'un seuil),
- remboursement à hauteur de toute nouvelle dette souscrite par la Société (au-delà d'un seuil),
- renégociation des conditions de financement en cas de désorganisation des marchés financiers – i.e. *Clause de Market disruption* -. Cette clause ne peut être mise en œuvre que si un nombre minimum de banques se trouvent exceptionnellement dans l'impossibilité de se refinancer sur le marché des capitaux le jour où le tirage est demandé compte tenu de l'évolution des taux. Le but de cette clause est de trouver un taux de substitution.

Au 31 décembre 2011, l'échéancier de remboursement de la dette brute du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	2012 (*)	2013	> à 2 ans et < à 5 ans	> à 5 ans	Total
Dette à taux fixe	-	-	-	-	-
Dette à taux variable	32,8	33,1	230,4	-	296,3
Total	32,8	33,1	230,4	-	296,3

(*) dont 20,0 millions d'euros et 6,5 millions de Livre Sterling dus au 28 juin 2012

Au 31 décembre 2011, la répartition par nature et devise de l'endettement brut du Groupe se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Devises d'origine			
	Euro	Livre Sterling	Autres	Total
Emprunts auprès établissements de crédit	200,0	70,0		270,0
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	20,0	8,2		28,2
Emprunts et intérêts liés aux locations-financements	-	-		-
Concours bancaires (trésorerie passive)	1,5	2,3	0,1	3,9
Autres	(5,8)			(5,8)
Endettement brut	215,7	80,5	0,1	296,3

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement du Groupe se décompose de la façon suivante au 31 décembre 2011 :

(en millions d'euros)	Placements court terme	Avance de fonds contrat de liquidité	Total du portefeuille de valeurs mobilières
Position à l'actif	126,5	0,1	126,6
Hors bilan	-	-	-
Position nette globale	126,5	0,1	126,6

Les placements court terme sont soumis à l'approbation du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

A change constant par rapport au 31 décembre 2011 et tenant compte des placements à court terme en portefeuille à cette date, une diminution de 50 points de base des taux variables diminuerait les produits financiers annuels de 0,63 million d'euros.

- **Gestion du risque de contrepartie :**

Toutes les couvertures de change et de taux sont effectuées auprès d'établissements bancaires de premier plan, faisant partie du pool bancaire et avec lesquels ont été signées des conventions d'opérations de marché.

Les placements financiers éventuels sont effectués soit sur des dépôts bancaires court terme auprès d'établissements bancaires faisant partie du pool bancaire, soit sur des supports de nature monétaire gérés par des établissements financiers de premier plan, eux-mêmes filiales des établissements bancaires faisant partie du pool. Ces placements sont soumis à l'approbation du Groupe et respectent les principes de prudence définis en interne.

A titre d'exemple, chaque banque ne peut détenir plus d'un certain pourcentage des placements d'une filiale, sauf approbation exceptionnelle de la Trésorerie centrale. De même, les placements monétaires ne doivent pas contenir d'ABS (« Asset Back Securities ») et doivent être systématiquement approuvés par la Trésorerie centrale si leur montant dépasse un certain seuil.

Le Groupe privilégie des placements ayant une durée courte et analyse systématiquement la composition des portefeuilles des fonds proposés par les banques.

Le Groupe évalue également le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Grâce à ces différentes mesures, le Groupe considère avoir mis en place un cadre réduisant sensiblement son risque de contrepartie dans le contexte économique actuel. Le Groupe reste néanmoins soumis à un risque résiduel qui pourrait, sous certaines conditions, éventuellement altérer sa performance.

N4.12 Engagements retraite et assimilés

Les engagements retraites et assimilés se décomposent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Avantages postérieurs à l'emploi	(23 584)	(11 076)
<i>Dont actifs</i>	(58 212)	(44 593)
<i>Dont passifs</i>	34 628	33 517
Autres avantages à long terme	5 618	1 535
Engagements retraite et assimilés	(17 965)	(9 541)
<i>Dont actifs</i>	(58 212)	(44 593)
<i>Dont passifs</i>	40 247	35 052

Les autres avantages à long terme comprennent des avantages liés à l'ancienneté en Allemagne (124 milliers d'euros au 31 décembre 2011), des engagements de pré-pension en Allemagne et en Belgique (respectivement 594 et 712 milliers d'euros au 31 décembre 2011) et la participation des salariés en France (4 188 milliers d'euros au 31 décembre 2011).

Les avantages postérieurs à l'emploi couvrent les engagements de Groupe Steria vis-à-vis de ses employés au titre des Indemnités de Fin de Carrière en France (1,4% des obligations totales du Groupe) et au titre des régimes de retraite à prestations définies au Royaume-Uni (94,8%), en Allemagne (2,0%), au Benelux (0,9%) et en Norvège (0,9%). Au 31 décembre 2011, elles représentent un montant net de (23 584) milliers d'euros correspondant à un excédent des charges payées d'avance sur les charges futures à payer.

La valorisation des actifs et des obligations est réalisée annuellement en fin d'exercice.

Les montants comptabilisés en compte de résultat et bilan de l'année sont basés sur des projections effectuées en fin d'année précédente pour les coûts des services rendus, les charges d'intérêts sur la dette et le rendement attendu des actifs.

L'essentiel des engagements de retraite du Groupe se trouvant au Royaume-Uni, l'évolution des obligations et des actifs dans ce pays au titre des cinq dernières années est présentée ci-dessous :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10	31/12/09	31/12/08	31/12/07 retraité
Valeur actualisée de l'obligation en début de période	994 899	919 573	640 914	940 295	556 596
Obligations issues d'un regroupement d'entreprise					426 874
Ecart de conversion	34 782	29 084	47 244	(200 085)	(69 503)
Coût des services rendus	3 249	5 966	12 185	20 130	10 109
Coût des services passés	122				56
Intérêts	52 660	53 575	43 591	51 206	32 574
Contributions des employés	6	343	249	696	237
(Gains) et pertes actuariels	86 887	10 675	219 845	(147 024)	2 121
Modification du régime			(17 367)		
Prestations servies	(28 340)	(24 317)	(27 089)	(24 304)	(18 769)
Valeur actualisée de l'obligation en fin de période	1 144 266	994 899	919 573	640 914	940 295
Juste valeur des actifs du régime en début de période	877 663	768 198	613 935	881 743	492 064
Actifs acquis lors d'un regroupement d'entreprise					416 800
Ecart de conversion	28 002	24 160	44 882	(189 883)	(64 606)
Rendement attendu	52 232	47 959	37 573	52 055	34 601
Gains et (pertes) actuariels	(13 485)	38 351	47 490	(155 162)	(615)
Cotisations de l'employeur	21 968	22 970	51 157	48 790	22 031
Contributions des employés	6	343	249	696	237
Prestations servies	(28 340)	(24 317)	(27 089)	(24 304)	(18 769)
Juste valeur des actifs du régime en fin de période	938 046	877 663	768 196	613 935	881 743

Les limites du corridor, soit 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements, ont été franchies en 2011 comme elles l'avaient été en 2010 compte tenu de l'évolution défavorable des paramètres actuariels et des écarts actuariels qui en avaient résulté.

Conformément aux principes comptables applicables aux avantages du personnel postérieurs à l'emploi décrits en note 1.17, le Groupe comptabilise le gain ou la perte actuariel reconnu en autres produits opérationnels ou en autres charges opérationnelles. Il en est de même pour les pertes ou profits issus de la réduction ou de la liquidation de régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

L'amortissement de cet écart actuariel sur la durée de vie active moyenne attendue des salariés (comprise entre 7,4 et 14 ans) bénéficiant des régimes concernés représente en 2011 une charge de 5 526 milliers de livres sterling soit 6 367 milliers d'euros. Au titre de l'exercice 2012, cette charge s'élèvera à 12 533 milliers de livres sterling.

A compter du 1 janvier 2013, en application d'IAS 19 révisée, les gains et pertes actuariels non comptabilisés seront portés en totalité en capitaux propres.

Les actifs des régimes de fonds de pension au Royaume-Uni se répartissent en quatre catégories :

(en milliers d'euros)	31/12/11	31/12/10
Actions	384 337	399 497
Obligations	475 641	377 809
Immobilier	31 321	29 788
Autres actifs	46 747	70 568
Total	938 046	877 661

Le taux d'actualisation utilisé à l'égard des engagements vis-à-vis du personnel est basé sur le rendement des obligations « AA » en cohérence avec la durée des passifs arrondi au point de décimale le plus proche. Ainsi, au Royaume-Uni qui supporte l'essentiel des engagements du Groupe, la référence utilisée est la courbe de rendement Mercer.

Une diminution de 0,25 point du taux d'actualisation aurait pour conséquence une augmentation des engagements de 60,8 millions d'euros. Une réduction de 10% du taux de rendement des actifs entraînerait une diminution de ceux-ci de 93,8 millions d'euros.

Les ajustements liés à l'expérience représentent les effets des différences entre les hypothèses actuarielles retenues en début d'exercice et ce qui s'est effectivement passé au cours de celui-ci. Ainsi, au Royaume-Uni, les ajustements des actifs liés à l'expérience représentent une perte de 14,3 millions d'euros et ceux des passifs représentent une perte de 24,8 millions d'euros.

L'évolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2011 est présentée ci-dessous :

	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Indemnités de Fin de Carrière (IFC) France	Fonds de pension à prestations définies Norvège	Fonds de pension à prestations définies Belgique
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles					
Taux d'actualisation	4,70%	4,60%	4,60%	3,30%	4,50%
Taux moyen de rendements des actifs	5,60%	-	-	4,80%	3,50%
Taux d'inflation	2,90%	-	2%	3,75%	2,50%
Augmentation des salaires	3,15%	2% / 0%	2%	-	3%
Age de départ à la retraite	Variable	60/63 ans	63 ans	-	-
Montants comptabilisés au bilan					
Valeur actualisée de l'obligation financée avec corridor	1 144 266	24 166	17 112	10 892	10 324
Juste valeur des actifs du régime	938 045	-	-	9 919	9 367
Différentiel	206 221	24 166	17 112	972	957
(Pertes) / gains actuariels non comptabilisés	(264 432)	(5 862)	(1 018)	963	(4)
Coût non comptabilisé des services passés	-	-	(2 656)	-	-
Passif net au bilan (provision après dotation de l'année)	(58 211)	18 304	13 438	1 935	952
Dont :					
<i>Actifs</i>	58 211				
<i>Passifs</i>		18 304	13 438	1 935	952
Montants enregistrés au compte de résultat					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	3 249	28	1 488	303	374
Intérêts sur l'obligation	52 660	1 047	721	325	371
Rendement attendu des actifs du régime	(52 232)	-	-	(434)	(331)
Pertes (gains) actuariel(ie)s net(te)s comptabilisées au titre de l'exercice	6 367	302	4	15	-
Coût des services passés	122	-	220	-	-
Gains sur modification de régime	-	-	-	-	-
Total des charges	10 167	1 377	2 433	209	414
Variations du passif					
Passif net à l'ouverture (avec corridor)	(44 593)	17 838	11 942	2 113	1 624
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	10 167	1 377	2 433	209	414
Cotisations	(21 968)	(910)	(937)	(398)	(1 086)
Différences de change	(1 818)	-	-	12	-
Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprise	-	-	-	-	-
Changements de méthode	-	-	-	-	-
Passif net à la clôture	(58 211)	18 304	13 438	1 935	952
Dont :					
<i>Actif</i>	58 211				
<i>Passif</i>		18 304	13 438	1 935	952

Pour rappel, l'évolution des engagements nets des principaux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au cours de l'exercice 2010 est présentée ci-dessous :

	Fonds de pension à prestations définies Royaume-Uni	Fonds de pension à prestations définies Allemagne	Indemnités de Fin de Carrière (IFC) France	Fonds de pension à prestations définies Norvège	Fonds de pension à prestations définies Belgique
Hypothèses de calcul des dettes actuarielles					
Taux d'actualisation	5,40%	4,30%	4,60%	3,20%	3,70%
Taux moyen de rendements des actifs	6,02%	-	-	4,60%	4,00%
Taux d'inflation	3,20%	-	2%	3,75%	2,50%
Augmentation des salaires	3,45%	2% / 0%	2%	-	3%
Age de départ à la retraite	Variable	60/63 ans	63 ans	-	-
Montants comptabilisés au bilan					
Valeur actualisée de l'obligation financée avec corridor	994 899	24 952	15 666	10 618	10 162
Juste valeur des actifs du régime	877 661			9 660	8 115
Différentiel (Pertes) / gains actuariels non comptabilisés	117 237	24 952	15 666	958	2 046
Coût non comptabilisé des services passés	(161 830)	(7 115)	(847)	1 154	(423)
Passif net au bilan (provision après dotation de l'année)	(44 593)	17 838	11 942	2 113	1 624
Dont :					
<i>Actifs</i>	44 593	-	-		
<i>Passifs</i>		17 838	11 942	2 113	1 624
Montants enregistrés au compte de résultat					
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 966	22	1 253	315	432
Intérêts sur l'obligation	53 575	1 174	692	418	450
Rendement attendu des actifs du régime	(47 959)			(494)	(408)
Pertes (gains) actuariel(le)s net(te)s comptabilisées au titre de l'exercice	10 364	89		5	
Coût des services passés			220		
Gains sur modification de régime				(12)	54
Total des charges	21 946	1 284	2 166	233	528
Variations du passif					
Passif net à l'ouverture (avec corridor)	(42 230)	17 459	10 623	2 151	1 650
Charge nette comptabilisée dans le compte de résultat	21 946	1 284	2 166	233	528
Cotisations	(22 970)	(906)	(846)	(404)	(554)
Différences de change	(1 339)			133	
Passifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprise					
Changements de méthode					
Passif net à la clôture	(44 593)	17 838	11 942	2 113	1 624
Dont :					
<i>Actif</i>	44 593	-	-		
<i>Passif</i>		17 838	11 942	2 113	1 624

N4.13 Provisions pour risques et charges

En 2011, l'évolution des provisions pour risques et charges se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/10 corrigé (*)	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres	Ecart de conversion	31/12/11	Part non courante	Part courante
Provisions pour litiges	11 084	2 753	(833)	(30)	-	40	13 013	685	12 328
Provisions pour pertes sur contrats	2 676	1 668	(1 500)	(82)	(44)	65	2 783		2 783
Autres provisions pour risques	22 549	5 985	(1 707)	(7 467)	187	466	20 013	11 241	8 772
Provisions pour restructurations	19 143	7 370	(12 689)	(986)	-	113	12 951	2 196	10 755
Total provisions pour risques et charges	55 451	17 776	(16 729)	(8 586)	143	684	48 760	14 122	34 638

En 2010, elle se décomposait comme suit :

En milliers d'euros	01/01/10 corrigé (*)	Dotations	Reprises	Autres	Ecart de conversion	31/12/10 corrigé (*)	Part non courante	Part courante
Provisions pour litiges	10 405	3 319	(2 710)		70	11 084	1 036	10 048
Provisions pour pertes sur contrats	2 305	3 013	(2 716)		74	2 676		2 676
Autres provisions pour risques	30 001	7 621	(16 452)	706	672	22 549	13 979	8 570
Provisions pour restructurations	13 976	10 896	(5 344)	(632)	247	19 143	5 674	13 469
Total provisions pour risques et charges	56 687	24 849	(27 222)	74	1 063	55 451	20 688	34 763

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Les provisions pour litiges consistent en des litiges avec les salariés en France et au Royaume-Uni et en une provision pour litige sur contrat de matérialité significative considérée comme non courante.

Les provisions pour pertes sur contrats à terminaison concernent essentiellement le secteur opérationnel Royaume-Uni.

Les autres provisions pour risques sont essentiellement liées à des risques clients en France et au Royaume-Uni à hauteur de 6 706 milliers d'euros, aux coûts de remises en état des locaux au Royaume-Uni pour 9 708 milliers d'euros et aux locaux vacants dans le cadre de l'exploitation normale au Royaume-Uni à hauteur de 1 763 milliers d'euros.

Les provisions pour restructurations correspondent essentiellement aux coûts des locaux laissés vacants. Ainsi, au Royaume-Uni, suite à l'acquisition du Groupe Xansa, ceux-ci sont provisionnés à hauteur de 4 546 milliers d'euros. En France, les actions de réorganisation des infrastructures et des locaux entraînent la vacance de ces derniers et des coûts afférents à leur remise en état. Le coût de ces opérations s'élève à 4 201 milliers d'euros. Enfin, des coûts d'adaptation des ressources sont provisionnés à hauteur de 3 905 milliers d'euros en France, en Allemagne et en Espagne.

Les reprises de provisions non utilisées sur l'ensemble des provisions pour risques et charges s'élevaient au 31 décembre 2010 à 11 029 milliers d'euros. Elles correspondaient à des risques clients dénoués favorablement pour le Groupe et concernaient les autres provisions pour risques.

N4.14 Autres passifs non courants

En milliers d'euros	31/12/10	Variations nettes de l'exercice	31/12/11
Autres dettes part à plus d'un an	4 104	(3 431)	673
Instruments financiers dérivés – Taux (1)	251	2 551	2 802
Instruments financiers dérivés – Change (1)	958	2 384	3 342
Total	5 313	1 504	6 817

(1) Cf. note 4.17

Les autres dettes part à plus d'un an étaient constituées au 31 décembre 2010 principalement de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise en France à hauteur de 4 077 milliers d'euros. En 2011, ces autres dettes ont été reclassées en Autres avantages à long terme des salariés.

N4.15 Fournisseurs et autres créditeurs

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10 corrigé (*)
Fournisseurs de biens et services et comptes rattachés	152 179	145 719
Montant brut dû aux clients	65 845	76 900
Avances et acomptes reçus	5 055	3 687
Passifs d'impôts exigibles, impôt société	54 971	42 467
Dettes sociales	160 447	166 205
Dettes fiscales	99 440	92 841
Dividendes à payer	9 832	9 287
Instruments financiers dérivés – Taux (1)	92	118
Instruments financiers dérivés – Change (1)	6 661	465
Autres dettes diverses	2 223	957
Total des autres passifs courants	278 694	269 873
Total fournisseurs et autres créditeurs	556 744	538 646

(1) Cf. note 4.17

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Les dettes fournisseurs ne portent pas intérêt et sont majoritairement payables entre 30 et 90 jours en fonction des conditions générales existantes dans les pays. A titre exceptionnel, des conditions de paiements inférieurs à 30 jours peuvent être accordées si elles répondent à des usages locaux.

N4.16 Eléments explicatifs du tableau des flux de trésorerie

La variation du besoin en fonds de roulement (BFR) s'analyse de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10	Variation nette	Dont éléments hors BFR	Dont éléments de BFR	Dont éléments de BFR sans effet de trésorerie		Dont éléments du tableau des flux de tréso- rie
						Change	Autres	
Variation liée aux stocks			1 053	-	1 053	25	-	(1 028)
Clients et comptes rattachés	299 468	271 031	28 437	-	28 437	5 498	1 307	(21 632)
Avances et acomptes reçus	(5 055)	(3 687)	(1 368)	-	(1 368)	(4)	(769)	595
Montants dus par les clients	176 345	167 164	9 181	-	9 181	2 063	48	(7 071)
Montant brut dû aux clients	(65 845)	(76 900)	11 055	-	11 055	(569)	(1)	(11 625)
Variation liée aux clients			47 305	-	47 305	6 988	584	(39 733)
Fournisseurs et comptes rattachés	(152 179)	(145 719)	(6 460)	(205)	(6 255)	(8 674)	(862)	(3 281)
Variation liée aux fournisseurs			(6 460)	(205)	(6 255)	(8 674)	(862)	(3 281)
Autres actifs non courants	1 939	1 843	96	-	96	(241)		(337)
Autres actifs courants (hors Instruments financiers dérivés)	54 100	50 356	3 745	-	3 745	29	(5 246)	(8 961)
Autres passifs non courants	(673)	(4 105)	3 432	-	3 432	18	3 939	525
Autres passifs courants	(262 110)	(260 003)	(2 106)	-	(2 228)	2 639	4 384	9 252
Variation liée aux autres créances et dettes			5 166	-	5 044	2 445	2 570	479
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité					47 147	785	2 800	(43 562)

N4.17 Instruments financiers et gestion des risques de taux et de change

Les instruments financiers inscrits au bilan se répartissent de la façon suivante :

En milliers d'euros	31/12/11		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	2 273	2 273		2 273			
Autres actifs financiers	3 484	3 484			3 137		347
Autres actifs non courants	1 939	1 939			1 939		
Clients et comptes rattachés nets	299 468	299 468			299 468		
Autres actifs courants	31 225	31 225			31 099		126
Part <1 an des actifs non courants	3 565	3 565			3 565		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	170 369	170 369	170 369				
Total des actifs	512 322	512 322	170 369	2 273	339 208		473
Emprunts et dettes financières (>1 an)	263 626	263 626				263 626	
Autres passifs non courants	6 817	6 817			673		6 144
Emprunts et dettes financières (<1 an)	32 648	32 648				32 648	
Fournisseurs et comptes rattachés nets	152 179	152 179			152 179		
Avances et acomptes reçus	5 055	5 055			5 055		
Autres passifs courants	278 694	278 694			271 942		6 752
Total des passifs	739 019	739 019			429 849	296 274	12 896

En milliers d'euros	31/12/10		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Actifs disponibles à la vente	1 808	1 808		1 808			
Autres actifs financiers	3 234	3 234			1 502		1 732
Autres actifs non courants	1 844	1 844			1 844		
Clients et comptes rattachés nets	271 031	271 031			271 031		
Autres actifs courants	31 731	31 731			26 312		5 419
Part <1 an des actifs non courants	3 743	3 743			3 743		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	177 246	177 246	177 246				
Total des actifs	490 637	490 637	177 246	1 808	304 432		7 151
Emprunts et dettes financières (>1 an)	204 099	204 099				204 099	
Autres passifs non courants	1 247	1 247			38		1 209
Emprunts et dettes financières (<1 an)	74 342	74 342				74 342	
Fournisseurs et comptes rattachés nets	145 719	145 719			145 719		
Avances et acomptes reçus	3 687	3 687			3 687		
Autres passifs courants	269 873	269 873			269 290		583
Total des passifs	698 967	698 967			418 734	278 441	1 792

Les éléments comptabilisés à la juste valeur par résultat ainsi que les instruments dérivés de couverture sont évalués par application d'une technique de valorisation faisant référence à des taux cotés sur le marché interbancaire (Euribor ...) et à des cours de change fixés quotidiennement par la Banque Centrale Européenne. Tous les instruments financiers de cette catégorie sont des actifs et passifs financiers désignés comme tels dès l'origine.

Les actifs disponibles à la vente sont, conformément à la norme IAS 39, comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan.

Les emprunts et dettes financières sont comptabilisés au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif. Ces passifs peuvent faire l'objet d'une comptabilité de couverture.

L'impact au compte de résultat de ces instruments financiers est le suivant :

En milliers d'euros	31/12/11	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total des produits d'intérêts	7 172			7 172		
Total des charges d'intérêts	(8 465)				(8 465)	
Réévaluation	(340)	58				(398)
Gains nets ou (pertes nettes)	(1 633)	58		7 172	(8 465)	(398)

En milliers d'euros	31/12/10	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Effet en résultat	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts, créances et autres dettes	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Total des produits d'intérêts	4 559			4 559		
Total des charges d'intérêts	(4 845)				(4 845)	
Réévaluation	(10 347)	9				(10 356)
Gains nets ou (pertes nettes)	(10 633)	9		4 559	(4 845)	(10 356)

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques et en raison de la taille significative des activités de production en Inde et en Pologne, le Groupe a conclu et continue à mettre en œuvre des opérations visant à couvrir son exposition aux risques de change par l'utilisation d'instruments dérivés, instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang.

Le Groupe se prémunit également contre les fluctuations de taux d'intérêts en swappant à taux fixe une partie de la dette financière variable.

En application d'IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou de passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de juste valeur du dérivé et de l'élément couvert attribuable au risque couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.

Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de juste valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée directement en compte de résultat.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période.

La juste valeur des instruments financiers de couverture de taux et de change se détaille de la façon suivante :

- Gestion du risque de taux :

L'objectif du Groupe est de se prémunir contre les fluctuations de taux d'intérêts en couvrant une partie de la dette financière variable et en plaçant ses liquidités pour une période inférieure à trois mois.

Les instruments financiers dérivés utilisés afin de couvrir la dette sont des contrats de swap de taux d'intérêts ou des options, éligibles ou non à la comptabilité de couverture.

Les contreparties éligibles, tant sur les couvertures de taux que sur les placements, sont des établissements financiers de premier plan, membres du pool bancaire de Steria. Ces instruments financiers sont gérés par la Direction Financière du Groupe.

Toutes les couvertures de taux du Groupe ont été réalisées par l'intermédiaire de la société mère (Groupe Steria SCA).

Le total des dettes financières brutes soumises à un risque de taux d'intérêt s'élève à 297,8 millions d'euros. Les contrats de couverture de taux existant au 31 décembre 2011 permettent de réduire cette exposition à un montant de 43,9 millions d'euros.

Le Groupe a souscrit à plusieurs contrats d'échange de conditions d'intérêts, dont le détail est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Justes valeurs 31/12/11				Notionnel	Échéances		
	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros			2 292	13	140 000	25 000	115 000	
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise			228	78	42 500	23 943	18 557	
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	18		224		47 500		47 500	
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devises	21		58		23 943		23 943	
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	3				11 972		11 972	
Total couverture risques de taux	43		2 802	92	265 915	48 943	216 972	

<i>(en milliers d'euros)</i>	Justes valeurs 31/12/10				Notionnel	Échéances		
	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	372		122	118	120 000	35 000	85 000	
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	42				11 618		11 618	
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	219		129		30 000		30 000	
Total couverture risques de taux	633		251	118	161 618	35 000	126 618	

La revalorisation en capitaux propres de ces instruments financiers est comptabilisée en gains et pertes sur instruments financiers de couverture.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de taux se présentent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs au bilan (1)				Variations de justes valeurs			
	31/12/10	Variations de justes valeurs	Autres variations (2)	31/12/11	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
						Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	131	(2 437)	-	(2 306)	(2 437)			
Swap de couverture de flux de trésorerie en devises	42	(348)	-	(306)	(348)			
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	90	(374)	79	(205)	(208)	(166)		
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-	(75)	38	(37)	3	(78)		
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises	-	(27)	30	3				(27)
Impact total avant impôt	264	(3 261)	147	(2 851)	(2 990)	(244)		(27)

(1) Les valeurs négatives correspondent à des éléments de passif, celles positives à des éléments d'actif

(2) Les autres variations comprennent celles issues des effets de conversion et des primes versées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs au bilan (1)			Variations de justes valeurs (2)			
	31/12/09	Variation	31/12/10	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
					Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Swap de couverture de flux de trésorerie en euros	(7 001)	7 133	131	7 133			
Swap de couverture de flux de trésorerie en devise	(2 606)	2 648	42	2 648			
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	(790)	881	90	858	23		
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devise	(646)	646	-	643	3		
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en euros	1 801	(1 801)	-				(1 801)
Impact total avant impôt	(9 242)	9 506	264	11 281	26		(1 801)

- (1) Les valeurs négatives correspondent à des éléments de passif, celles positives à des éléments d'actif
- (2) Les variations de juste valeur sont une composante de la variation des valeurs au bilan qui comprend également celles issues des effets de conversion et des primes versées.

La sensibilité du portefeuille de dérivés de taux à une variation de plus ou moins 50 points de base sur les courbes de taux euro et sterling au 31 décembre 2011 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	-50 bp		+50 bp	
	Impact capitaux propres	Impact résultat (inefficacité de la couverture)	Impact capitaux propres	Impact résultat (inefficacité de la couverture)
Swaps de couverture de flux de trésorerie en euros	(1,4)		1,3	
Swaps de couverture de flux de trésorerie en devises	(0,4)		0,4	
Options éligibles à la comptabilité de couverture en euros	(0,3)		0,2	
Options éligibles à la comptabilité de couverture en devises	(0,1)			0,1
Options non éligibles à la comptabilité de couverture en devises		-		-
TOTAL	(2,1)		1,9	0,1
<i>Soit</i>	<i>(2,1)</i>		<i>2,0</i>	

L'évaluation en juste valeur des dérivés de couverture de taux est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Niveau 1 : données cotées : 0 %;
- Niveau 2 : données observables : 100 %;
- Niveau 3 : modèles internes : 0 %.

- Gestion du risque de change :

Le Groupe est soumis à deux grandes catégories de risques liés à l'évolution des cours de change. Premièrement, le risque de conversion dans les différents états financiers des comptes consolidés du Groupe d'activités réalisés dans les pays ayant une monnaie fonctionnelle différente de l'euro. Deuxièmement, le risque transactionnel relatif à des flux opérationnels d'achat ou de ventes de prestations dans des devises différentes de celle du pays où la prestation est comptabilisée.

Dans le cadre de sa politique globale de gestion des risques, le Groupe Steria a pour pratique de systématiquement couvrir les risques commerciaux présentant un caractère significatif à l'échelle du Groupe. Afin de gérer son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments dérivés.

Les couvertures sont effectuées par la Direction Financière Groupe en utilisant les instruments fermes ou optionnels cotés sur des marchés organisés ou conclus de gré à gré avec des contreparties de premier rang, membres du pool bancaire.

La politique du Groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

Enfin, la structure de l'endettement financier du Groupe, dont une partie est tirée en livre sterling, constitue une couverture naturelle, bien que partielle, contre le risque de conversion sur la situation nette, constatée directement au bilan.

La couverture du risque de change concerne essentiellement les couvertures GBP / INR et EUR / PLN des plateformes de production du Groupe en Inde et en Pologne. Ces couvertures portant conjointement sur des éléments facturés et des flux de trésorerie futurs, la variation de juste valeur correspondante est enregistrée en compte de résultat pour la partie facturée et en capitaux propres pour les flux de trésorerie futurs.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers couvrant des éléments bilanciaux trouve sa contrepartie dans la revalorisation des créances en devises sur la période.

La valeur des instruments de couverture de change se présente de la façon suivante au bilan, accompagnée de l'information sur les notionnels couverts :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Justes valeurs 31/12/11				Notionnel	Échéances		
	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture de juste valeur								
Contrats de change à terme				3 972	33 521	33 521		
Options de change								
Couverture de flux futurs								
Contrats de change à terme	13		1 985	1 442	45 901	17 363	28 538	
Options de change	292	62	1 357	984	29 137	11 277	17 860	
Instruments non qualifiés de couverture (*)		64		262	40 497	40 497		
Total couverture risques de change	305	126	3 342	6 661	149 057	102 659	46 398	

(*) Le Groupe couvre le risque transactionnel de change mais choisit dans certains cas de ne pas appliquer le traitement comptable de couverture.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Justes valeurs 31/12/10				Notionnel	Échéances		
	Actif non courant	Actif courant	Passif non courant	Passif courant		< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Couverture de juste valeur								
Contrats de change à terme		1 596			12 944	12 944		
Options de change		2 790		13	20 912	20 912		
Couverture de flux futurs								
Contrats de change à terme	563	566	511	3	53 021	15 844	37 177	
Options de change	536	456	446	109	20 727	10 432	10 294	
Instruments non qualifiés de couverture (*)		11		345	31 531	31 531		
Total couverture risques de change	1 099	5 419	958	470	139 135	91 664	47 471	

(*) Le Groupe couvre le risque transactionnel de change mais choisit dans certains cas de ne pas appliquer le traitement comptable de couverture.

La revalorisation en compte de résultat de ces instruments financiers est comptabilisée en autres produits et charges d'exploitation, à l'exception de la valeur temps et de l'impact des instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture classés en autres produits et charges financiers.

Les impacts en compte de résultat et en capitaux propres des instruments de couverture de change se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs au bilan (1)				Variations de justes valeurs			
	31/12/10	Variations de justes valeurs	Autres variations (2)	31/12/11	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
						Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Couverture de juste valeur								
Contrats de change à terme	1 596	(5 678)	110	(3 972)			(5 678)	
Options de change	2 776	(2 557)	(219)	-			(2 557)	
Couverture de flux futurs								
Contrats de change à terme	614	(3 950)	(78)	(3 414)	(3 950)			
Options de change	437	(1 794)	(630)	(1 987)	(1 458)	(336)		
Instruments non qualifiés de couverture	(333)	151	(16)	(198)				151
Impact total avant impôt	5 090	(13 828)	(833)	(9 571)	(5 408)	(336)	(8 226)	151

(1) Les valeurs négatives correspondent à des éléments de passif, celles positives à des éléments d'actif

(2) Les autres variations comprennent celles issues des effets de conversion et des primes versées.

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs au bilan (1)			Variations de justes valeurs (2)			
	31/12/09	Variation	31/12/10	Impact en capitaux propres	Impact sur le résultat		
					Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de juste valeur	Trading
Couverture de juste valeur							
Contrats de change à terme	4 251	(2 655)	1 596			(3 168)	
Options de change		2 776	2 776			2 736	
Couverture de flux futurs							
Contrats de change à terme	2 245	(1 630)	614	(1 888)			
Options de change	1 288	(851)	437	(907)	(626)		
Instruments non qualifiés de couverture	468	(801)	(333)				(854)
Impact total avant impôt	8 251	(3 161)	5 090	(2 795)	(626)	(432)	(854)

(1) Les valeurs négatives correspondent à des éléments de passif, celles positives à des éléments d'actif

(2) Les variations de juste valeur sont une composante de la variation des valeurs au bilan qui comprend également celles issues des effets de conversion et des primes versées.

L'exposition au risque de change est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	EUR	GBP	INR	PLN
Créances	1,3	50,3	(50,3)	(1,3)
Dettes	66,3	(66,3)	-	-
Position bilantielle	67,5	(15,9)	(50,3)	(1,3)
Position hors-bilan	-	-	-	-
Position nette avant gestion	67,5	(15,9)	(50,3)	(1,3)
Couvertures	15,0	18,3	(33,5)	0,2
Position nette après gestion équivalent EUR	52,5	(34,3)	(16,8)	(1,5)
Position nette après gestion en devises	52,5	(28,6)	(1 154,9)	(6,6)
Exposition globale			(52,5)	

La sensibilité du portefeuille de dérivés de change à une variation de plus ou moins 5% au 31 décembre 2011 est la suivante :

(en millions d'euros)	-5% défavorable		+5% favorable	
	Impact capitaux propres	Impact résultat	Impact capitaux propres	Impact résultat
Position Bilantielle	(1,80)	0,96	1,63	0,87
Dérivés de change	3,08	0,33	(3,11)	0,04
Total sensibilité au risque de change	1,28	0,63	(1,48)	0,91
<i>Soit</i>	<i>0,65</i>		<i>0,57</i>	

L'évaluation en juste valeur des dérivés de couverture de change est effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Niveau 1 : données cotées : 0 %;
- Niveau 2 : données observables : 100%;
- Niveau 3 : modèles internes : 0%.

N4.18 Actifs non courants destinés à être cédés

Les actifs non courants destinés à être cédés reconnus au bilan sont liés directement à la réorganisation des locaux initiée en Inde et à leur cession hautement probable.

La valeur de ces actifs non courants représente la valeur la plus faible de la valeur nette comptable ou de la juste valeur nette des coûts de cession, soit dans le cas présent la valeur nette comptable.

La valeur de ces actifs se décompose de la façon suivante :

En milliers d'euros	Inde
Terrains	1 014
Constructions	6 961
Agencement des constructions	1 120
<i>Total Actif</i>	<i>9 095</i>
Impôts différés passifs	(1 086)
Autres passifs	(69)
<i>Total Passif</i>	<i>(1 155)</i>
Valeur nette comptable des actifs non courants destinés à être cédés	7 940

N4.19 Ventes et prestations de services

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Ventes de biens	37 619	23 214
Prestations de services	1 710 058	1 669 454
Ventes et prestations de services	1 747 677	1 692 668

N4.20 Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation comprennent notamment des impacts de change s'élevant à (288) milliers d'euros sur l'entité Steria India et à 145 milliers d'euros sur l'entité Steria Polska. Au 31 décembre 2010, ils s'élevaient respectivement à 7 649 milliers d'euros et à 229 milliers d'euros.

Ceux-ci comprennent les gains et pertes de change sur les créances commerciales et le résultat des opérations de couverture de change relatif à ces mêmes créances. Ce dernier correspond aux variations de juste valeur (hors parts inefficaces) définies conformément à la comptabilité de couverture et aux débouclages de ces positions de couverture.

Les autres produits d'exploitation comprennent également des revenus de sous-location s'élevant à 4 794 milliers d'euros (5 657 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

N4.21 Dotations nettes aux provisions

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Dotations aux provisions	(7 846)	(11 150)
Reprises des provisions	10 677	16 044
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions opérationnelles	2 832	4 894
Dotations sur actif circulant	(2 359)	(1 454)
Reprises sur actif circulant	-	47
(Dotations) / Reprises nettes sur actif circulant	(2 359)	(1 407)
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	472	3 487

N4.22 Autres produits et charges opérationnels

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10 corrigé (*)
Paiements fondés en actions	(2 640)	(2 007)
Cessions d'activités	321	-
Dépréciations d'actifs	(7 219)	(1 031)
Coûts nets de restructuration et d'intégration	(22 916)	(11 639)
Amortissement des écarts actuariels et modification des régimes de retraite	(6 669)	(10 453)
Provision pour litige sur contrats non courante	(1 885)	(2 414)
Autres produits opérationnels	3 514	-
Autres charges opérationnelles	(5 807)	(6 525)
Autres produits et charges opérationnels	(43 301)	(34 068)
- dont autres produits opérationnels	3 835	81
- dont autres charges opérationnelles	(47 136)	(34 149)

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

• **Paiements fondés en actions** :

Les paiements fondés en actions pris en compte au 31 décembre 2011 sont les suivants :

- Le 29 juillet 2009 le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites de performance au profit de certains de ses salariés dans différents pays. Au maximum, 110 550 actions seront attribuées aux salariés présents dans le Groupe au terme de la période d'acquisition, à savoir le 29 juillet 2011 pour l'Espagne, le 29 juillet 2012 pour la France et le 29 juillet 2013 pour les autres, et sous condition d'atteinte de critères de performance liés à l'évolution de la marge opérationnelle du Groupe en 2009 et au respect des covenants bancaires apprécié sur une période de deux ans à compter de l'attribution. Ces actions sont soumises à une période d'indisponibilité courant jusqu'au 29 juillet 2014 pour la France et l'Espagne pendant laquelle le salarié perçoit les dividendes liés aux titres mais ne peut pas les céder. Pour les pays ayant une période d'acquisition de quatre ans, les actions ne sont soumises à aucune période d'indisponibilité. Selon ces paramètres, la juste valeur des actions gratuites à la date d'attribution s'élève à 12,44€ pour la France,

12,75€ pour l'Espagne et 12,43€ pour les autres pays, et la charge 2011 à 201 millions d'euros.

- Le 16 avril 2010 le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites de performance au profit de certains de ses salariés dans différents pays. Au maximum, 35 761 actions seront attribuées aux salariés présents dans le Groupe au terme de la période d'acquisition, à savoir le 16 avril 2012 pour l'Espagne, le 16 avril 2013 pour la France et le 16 avril 2014 pour les autres, et sous condition d'atteinte de critères de performance liés à l'évolution du chiffre d'affaires consolidés du Groupe en 2010. Ces actions sont soumises à une période d'indisponibilité courant jusqu'au 16 avril 2015 pour la France et l'Espagne pendant laquelle le salarié perçoit les dividendes liés aux titres mais ne peut pas les céder. Pour les pays ayant une période d'acquisition de quatre ans, les actions ne sont soumises à aucune période d'indisponibilité. Selon ces paramètres, la juste valeur des actions gratuites à la date d'attribution s'élève à 23,02€ pour la France, 23,13€ pour l'Espagne et 23,34€ pour les autres pays, et la charge 2011 à 198 millions d'euros.

- Le 6 juillet 2010 le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites de performance au profit de certains de ses salariés dans différents pays. Au maximum, 159 250 actions seront attribuées aux salariés présents dans le Groupe au terme de la période d'acquisition, à savoir le 6 juillet 2013 pour l'Espagne et la France et le 6 juillet 2014 pour les autres, et sous condition d'atteinte de critères de performance liés à l'évolution de la marge opérationnelle du Groupe pour les exercices clos en 2010, 2011 et 2012. Ces actions sont soumises à une période d'indisponibilité courant jusqu'au 6 juillet 2015 pour la France et l'Espagne. Pour les pays ayant une période d'acquisition de quatre ans, les actions ne sont soumises à aucune période d'indisponibilité. Selon ces paramètres, la juste valeur des actions gratuites à la date d'attribution s'élève à 17,66€ pour la France et l'Espagne et 18,05€ pour les autres pays, et la charge 2010 à 670 millions d'euros.

- Le 29 juillet 2011 le Groupe a mis en place un plan d'attribution d'actions gratuites de performance au profit de certains de ses salariés dans différents pays. Au maximum, 157 600 actions seront attribuées aux salariés présents dans le Groupe au terme d'une période d'acquisition de trois ans pour les attributaires français et espagnols et quatre ans pour les autres et sous condition d'atteinte, d'une part, de critères de performance liés à l'évolution de la marge opérationnelle du Groupe pour les exercices clos en 2011, 2012 et 2013, pour 70% des actions attribuées sous condition, et, d'autre part, de critères de marché liés à l'évolution du cours de bourse au terme d'une période s'achevant au 31 décembre 2013, pour 30% des actions attribuées sous condition. La condition de marché distingue deux catégories d'attributaires. Ces actions sont soumises à une période d'indisponibilité de deux ans pour les attributaires français et espagnols. Pour les pays ayant une période d'acquisition de quatre ans, les actions ne sont soumises à aucune période d'indisponibilité. Selon ces paramètres, la juste valeur des actions gratuites à la date d'attribution s'élève, pour la condition dite de performance, à 15,47€ pour la France et l'Espagne et 15,97€ pour les autres pays et, pour la condition dite de marché, à, en fonction des attributaires, 6,03€ et 9,90€ pour la France et l'Espagne et 6,23€ et 10,22€ pour les autres pays. La charge 2011 s'élève à 186 millions d'euros.

Les caractéristiques de valorisation des plans d'actions gratuites sont les suivantes :

	Actions gratuites 29/07/2011	Actions gratuites 6/07/2010	Actions gratuites 16/04/2010	Actions gratuites 29/07/2009
Cours de l'action	17,67	19,57	25,30	14,63
Prix d'exercice				
Taux sans risque	2,05% / 2,34%	2,0% / 1,63%	2,39% / 2,01%	2,69% / 2,37%
Dividendes	2,5%	2%	2%	4%
Volatilité	39,1%	NA	NA	NA

L'évolution de l'intégralité des plans de souscriptions d'actions et d'actions gratuites est résumée dans le tableau ci-dessous :

	2011		2010	
	Nombre	Prix moyen d'exercice	Nombre	Prix moyen d'exercice
Actions pouvant être souscrites en début de période	475 029	8,42	581 863	8,51
Options et actions annulées durant la période	(193 605)	-	(118 645)	1,17
Actions souscrites durant la période	(4 831)	-	(163 200)	1,60
Actions gratuites conditionnelles créées durant la période	157 600	-	175 011	-
Actions ajustées au cours de la période	-	-	-	-
Actions pouvant être souscrites en fin de période	434 193	-	475 029	8,42

Les paiements en actions comprennent également les charges liées aux avantages accordés au personnel par le Groupe dans le cadre du plan d'actionnariat salarié.

Ainsi, par décision du 21 décembre 2011, la Gérance a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan Epargne Groupe dans le cadre d'un Plan d'actionnariat salarié (« Group Employees Share Plan ») comportant une formule classique et une formule à effet de levier. La formule à effet de Levier offerte en 2011 a permis aux salariés ayant souscrit des actions selon celle-ci de bénéficier d'un complément bancaire permettant au FCPE (investi en actions du Groupe) d'investir 10 fois l'apport personnel des salariés. Selon cette formule, les salariés sont assurés de récupérer leur apport personnel majoré soit d'un pourcentage par actions achetées de la hausse moyenne protégée de l'action soit d'un rendement minimum garanti annuel. Dans la formule classique, les salariés se voient attribuer un certain nombre d'actions au titre d'un abondement selon le montant de leur investissement. Pour les deux formules, les salariés ont bénéficié d'un prix de souscription assorti d'une décote de 20% par rapport au prix de référence. Le montant total de l'augmentation de capital social s'est élevé à 686 milliers d'euros. La valeur de l'avantage accordé au salarié correspond à la valeur de marché de l'action attribuée diminuée du coût d'incessibilité et s'élève à 1 051 milliers d'euros.

L'avantage accordé aux salariés est calculé à l'aide des principales hypothèses suivantes :

- Date d'évaluation (correspondant à la date de fin de la période de rétractation) : 23 novembre 2011 ;
- Prix de référence : 13,42 € ;
- Prix de souscription : 10,74 € ;
- Taux sans risques : 2,30% pour la formule classique et 2,46% pour la formule à effet de levier ;
- Taux de dividendes : 2,5% du cours de l'action ;
- Volatilité : 45%.

En 2010, par décision du 16 décembre 2010, la Gérance a procédé à une augmentation de capital réservée aux adhérents du Plan Epargne Groupe dans le cadre d'un Plan d'actionnariat salarié (« Group Employees Share Plan ») comportant une formule classique et une formule à effet de levier. La formule à effet de Levier offerte en 2010 a permis aux salariés ayant souscrit des actions selon celle-ci de bénéficier d'un complément bancaire permettant au FCPE (investi en actions du Groupe) d'investir 10 fois l'apport personnel des salariés. Selon cette formule, les salariés sont assurés de récupérer leur apport personnel majoré soit d'un pourcentage par actions achetées de la hausse moyenne protégée de l'action soit d'un rendement minimum garanti annuel. Dans la formule classique, les salariés se voient attribuer un certain nombre d'actions gratuites. Pour les deux formules, les salariés ont bénéficié d'un prix de souscription assorti d'une décote de 20% par rapport au prix de référence. Le montant total de l'augmentation de capital social s'est élevé à 511 milliers d'euros. La valeur de l'avantage accordé au salarié correspond à la valeur de marché de l'action attribuée diminuée du coût d'incessibilité et s'élève à 1 298 milliers d'euros.

- Cessions d'activités :

Dans la dernière quinzaine du mois de décembre, le Groupe a procédé à l'acquisition de 50% du capital de la société marocaine Steria Medshore, joint venture créée en partenariat avec le groupe marocain FinanceCom en 2007, en complément des 50% déjà détenus.

Dans le cadre de la comptabilisation de cette opération conformément à IFRS 3 Regroupements d'entreprises, le Groupe a réévalué à la juste valeur à la date d'acquisition la participation qu'il détenait antérieurement dans l'entreprise acquise et a dégagé ainsi un profit de 326 milliers d'euros.

- Dépréciations d'actifs :

Dans le cadre des changements de locaux prévus en France et en Inde, le Groupe a procédé à l'amortissement accéléré, en vue de leur mise au rebut, des biens et agencements qui ne seront pas transférés dans les futurs locaux. L'impact de cet amortissement complémentaire par rapport à la durée d'utilité initiale s'élève, au cours du premier semestre 2011, à 3 615 milliers d'euros.

D'autre part, le Groupe a procédé à la dépréciation de l'écart d'acquisition du secteur opérationnel suédois à hauteur de 3 588 milliers d'euros.

- Coûts nets de restructuration et d'intégration :

L'effort de restructuration et d'intégration du Groupe en 2011 a continué de porter sur la réorganisation des activités suite à l'acquisition de XANSA, en particulier l'optimisation des infrastructures. Ces coûts s'élèvent à 11 732 milliers d'euros (4 719 milliers d'euros en 2010).

D'autre part, le Groupe a continué de procéder à l'adaptation de ses ressources dans un environnement en forte mutation. Ces charges s'élèvent à 11 184 milliers d'euros (6 687 milliers d'euros en 2010).

- Amortissement des écarts actuariels et modification des régimes de retraite (cf. note 4.12) :

L'évolution des engagements de retraite, essentiellement au Royaume-Uni, et des paramètres actuariels servant à leur valorisation a eu pour conséquence le franchissement des limites du corridor. Ainsi, les écarts actuariels représentant plus de 10% du montant des engagements ou de la valeur de marché des placements sont comptabilisés et amortis sur la durée de vie active moyenne attendue des salariés bénéficiant de ce régime. A ce titre, le Groupe a reconnu une perte actuarielle de 6 669 milliers d'euros (dont 6 367 milliers d'euros sur les plans au Royaume-Uni). En 2010, une perte actuarielle de 10 453 milliers d'euros (dont 10 364 milliers d'euros sur les plans au Royaume-Uni) a été reconnue.

- Provision pour litige sur contrats non courante

Une provision pour litige sur contrat de matérialité significative et inhabituelle a été comptabilisée et représente une charge non courante de 1 885 milliers d'euros (cf note 4.13 Provisions pour risques et charges). En 2010, la dotation représentait 2 414 milliers d'euros. Le solde de cette provision s'élève à 9 999 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

• Autres produits et charges opérationnels :

Dans le cadre des changements de locaux intervenus en France et en Inde en 2011, le Groupe a dû faire face à des charges de double loyer et à des coûts de remise en état des locaux dont l'impact net des reprises de provisions s'est élevé à (4 615) milliers d'euros. Au 31 décembre 2010, afin de faire face à ces coûts, le Groupe avait provisionné ces changements à hauteur de 6 537 milliers d'euros.

D'autre part, le Groupe a cédé un immeuble en Ile-de-France et a dégagé à ce titre une plus-value de cession nette de frais de 2 455 milliers d'euros.

N4.23 Résultat financier

En milliers d'euros	31/12/2011	31/12/2010 corrigé (*)
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 150	4 490
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7 150	4 490
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(8 385)	(4 767)
Résultat des couvertures de taux et de change sur équivalent de trésorerie	(398)	(10 356)
Coût de l'endettement financier brut	(8 783)	(15 124)
Coût de l'endettement financier net	(1 633)	(10 633)
Gains de changes sur gestion de trésorerie	9 043	10 383
Pertes de changes sur gestion de trésorerie	(8 750)	(7 189)
Escomptes accordés	(1 117)	(1 355)
Variation de juste valeur des dérivés Taux - Produits	173	18
Variation de juste valeur des dérivés Taux - Charges	(445)	(1 680)
Variation de juste valeur des dérivés Change - Produits	1 248	312
Variation de juste valeur des dérivés Change - Charges	(1 433)	(1 797)
Charge d'intérêts nette sur engagements de retraite	(2 127)	(7 448)
Charge d'actualisation des provisions pour risques et charges	(722)	(584)
Autres produits financiers	430	913
Autres charges financières	(1 911)	(1 865)
Total autres produits et charges financières	(5 611)	(10 293)
- dont autres produits financiers	10 895	11 626
- dont autres charges financières	(16 506)	(21 919)
Résultat financier	(7 244)	(20 926)

(*) cf. note 1.2 Correction d'erreurs

Les autres charges financières comprennent essentiellement l'amortissement des frais d'émission d'emprunt.

N4.24 Résultat par action

Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les actions gratuites et les 4 080 149 obligations à durée indéterminée et à option de conversion et/ou échange en actions nouvelles émises le 14 novembre 2007 et considérées comme des instruments de capitaux propres.

Par ailleurs, le coupon versé au titre de ces obligations est déduit du résultat Groupe pour déterminer le résultat attribuable aux actionnaires.

	31/12/11	31/12/10
Numérateur (en milliers d'euros)		
Résultat net part du groupe Groupe (a)	55 009	42 936
Résultat net attribuable aux actionnaires (b)	49 456	37 239
<i>Dont résultat net des activités destinées à être cédées</i>		-
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (c)	30 133 252	29 443 521
Nombre moyen pondéré d'actions détenues en auto-contrôle (d)	(1 442 858)	(1 460 731)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation hors auto-contrôle (e) = (c)+(d)	28 690 394	27 982 790
Nombre moyen pondéré d'obligations convertibles hybrides subordonnées	4 202 553	4 202 965
Effet dilutif des actions gratuites réservées à des salariés	238 819	194 449
Nombre moyen pondéré de titres de capitaux propres théorique (f)	33 131 766	32 380 204
Résultat par action (euros) (b/e)	1,72	1,33
<i>- dont résultat par action sur activités poursuivies</i>	1,72	1,33
<i>- dont résultat par action sur activités destinées à être cédées</i>	-	-
Résultat par action dilué (euros) (a/f)	1,66	1,33
<i>- dont résultat par action sur activités poursuivies</i>	1,66	1,33
<i>- dont résultat par action sur activités destinées à être cédées</i>	-	-

N4.25 Information sur les produits et charges non comptabilisés en résultat

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
<i>Gains et pertes sur instruments financiers de couverture de flux de trésorerie :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> • Gains / (Pertes) encourus au cours de la période • Moins : ajustement de reclassement des (gains) / pertes en compte de résultat 	(7 951)	11 638
	(448)	(3 152)
Total	(8 399)	8 486

NOTE 5: ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan du Groupe donnés et reçus correspondent à :

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10	En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Engagements donnés			Engagements reçus		
Avals et cautions bancaires	30 914	8 550	Avals		
Engagements donnés au titre des contrats clients (1)	298 167	278 411	Cautions bancaires sur contrat (cotraitant)		
Garantie de passif	346	271	Facilité de caisse (concours bancaires courants)		
Droit Individuel de Formation	3 088	3 783	- autorisé	52 651	45 675
Autres engagements donnés	15 285	6 375	- utilisé (bilan)	3 882	4 762
			- non utilisé (hors bilan)	48 769	40 913
			Crédit moyen terme		
			- autorisé	325 000	200 000
			- utilisé (bilan)	20 000	-
			- non utilisé (hors bilan)	305 000	200 000
Total des engagements donnés	347 800	297 390	Total des engagements reçus	353 769	240 913

(1) Dans le cadre des contrats de prestations informatiques qu'il conclut avec ses clients, le Groupe est amené, sur demande formelle des clients, à souscrire des engagements de garantie vis-à-vis de ses filiales eu égard aux engagements pris par ces dernières dans les contrats qui les lient directement aux clients (lettre de garantie, ou "parent company guarantee").

De telles garanties sont principalement demandées par les clients gouvernementaux anglais et les clients publics scandinaves.

A ce jour, aucune garantie de ce type n'a été appelée.

En complément des informations mentionnées ci-dessus, le Groupe a pris ou reçu d'autres engagements.

Ainsi, la valeur nominale des contrats de location simple s'élève à :

En milliers d'euros	31/12/11	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/10
Contrats immobiliers	123 056	18 250	40 945	63 861	132 510
Contrats mobiliers	16 836	7 621	9 215	-	17 220
Valeur nominale des contrats de location simple	139 892	25 871	50 160	63 861	149 230

Par ailleurs, la valeur nominale des loyers futurs à recevoir sur les sous-locations du Groupe est de 13 942 milliers d'euros.

Les risques d'exigibilité des dettes financières ont été décrits dans la note 4.11.

Toutes les sociétés du Groupe bénéficient d'une police Master Responsabilité civile générale et professionnelle. Cette police prévoit une limite contractuelle d'indemnité générale de 135 000 000 euros par sinistre et par année. De même, toutes les sociétés du Groupe bénéficient d'une police dommages et pertes d'exploitation « Master » prévoyant une limite contractuelle d'indemnité générale (tous dommages et pertes d'exploitation confondus) de 150 000 000 euros par an et pour l'année 2011.

Dans le cadre de l'acquisition de Mummert Consulting, Groupe Steria SCA avait conclu en sa faveur une garantie de passif à des conditions usuelles. Celle-ci a pris fin le 11 janvier 2007, excepté pour les sujets relevant du droit des sociétés et les sujets fiscaux pour lesquels elle expirera en janvier 2015.

Dans le cadre de la cession de la société Sysinter en janvier 2008 à la société Kobaltt Groupe, le Groupe avait consenti une garantie d'actif et de passif. Celle-ci a expiré au 31 décembre 2010 à

l'exception des sujets d'ordre fiscal, parafiscal, douanier ou social pour lesquels elle est consentie pour une durée égale à celle de la prescription légale.

Enfin, différents engagements ont été reçus par le Groupe pour garantir la valorisation de sa participation dans Travelsoft (22,49% du capital) en cas d'augmentation de capital et pour permettre une sortie du capital.

Les autres engagements donnés ou reçus sont non significatifs.

NOTE 6 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les transactions significatives avec les parties liées sont constituées des rémunérations versées aux dirigeants, à savoir le Gérant et les membres du Conseil de surveillance, et des relations avec la société NHS SBS comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (cf. note 4.4).

Rémunérations des dirigeants :

Les avantages à court terme accordés aux dirigeants en 2011 et en 2010 sont de :

(en milliers d'euros)	2011	2010
Gérant	747	732
Membres du Conseil de surveillance	370	245
Total	1 118	977

Le Gérant, M. François Enaud, bénéficie d'un droit à indemnisation dans certains cas de cessation de son mandat de Gérant de Groupe Steria SCA. Cette indemnité de cessation de fonctions, soumise à des conditions de performance, ne pourrait excéder deux années de la rémunération brute, fixe et variable, du Gérant. Aucune charge n'a été comptabilisée en 2011 au titre de cette indemnisation.

Le Gérant et les membres du Conseil de surveillance ne bénéficient d'aucun avantage postérieur à l'emploi spécifique ni d'autres avantages à long terme.

Le montant des honoraires facturés au titre des conventions de prestations de services s'élève à 204 milliers d'euros (209 milliers d'euros au 31 décembre 2010).

Les options d'achat et les actions gratuites attribuées aux dirigeants dans l'exercice et au cours des exercices précédents ainsi que les charges associées sont les suivants :

	2011	2010
Options d'achat d'actions attribuées dans l'exercice	-	-
Options d'achat d'actions attribuées à la clôture	-	28 327
Actions gratuites attribuées sous condition dans l'exercice	12 000	12 000
Actions gratuites attribuées sous condition à la clôture	24 000	22 000
Charge résultant de l'évaluation des options d'achats et des actions gratuites (en milliers d'euros)	96	58

Relations avec la société NHS SBS :

Les créances et dettes vis-à-vis de la société NHS SBS sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Créances d'exploitation	4 714	3 647
Dettes d'exploitation	(1 144)	(597)

Les transactions de ventes et d'achats réalisées par le Groupe avec la société NHS SBS sont les suivantes :

En milliers d'euros	31/12/11	31/12/10
Ventes	47 073	40 084
Achats	-	-

Par ailleurs, toutes les transactions sont conclues à des conditions normales de concurrence.

NOTE 7 : HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros	Ernst & Young				Pimpaneau & Associés			
	Montant		%		Montant		%	
	2011	2010	2011	2010	2011	2010	2011	2010
Audit	1 546	1 596	84%	78%	199	192	97%	98%
• Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés annuels et semestriels	1 537	1 594	84%	78%	199	192	97%	98%
<i>Emetteur</i>	213	252	12%	12%	76	69	29%	35%
<i>Filiales intégrées globalement</i>	1 324	1 342	72%	66%	123	123	68%	63%
• Autres missions accessoires et autres missions d'audit	9	3	-	-				
<i>Emetteur</i>	-	-	-	-				
<i>Filiales intégrées globalement</i>	9	3	-	-				
Autres prestations	278	452	16%	22%	9	4	3%	2%
• Juridique, fiscal, social	164	402	9%	20%	9	4	3%	2%
• Autres	114	50	7%	2%				
TOTAL	1 824	2 049	100%	100%	208	196	100%	100%

NOTE 8 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Au cours du mois de janvier 2012, le pacte d'actionnaire de la joint-venture NHS Share Business Services détenue à 50% par le Groupe et à 50% par le ministère de la Santé anglais a été modifié. Ce changement se traduit par une nouvelle répartition des pouvoirs au sein du Conseil d'administration de la société et l'émission au profit du Groupe d'une action supplémentaire. Il a pour conséquence d'octroyer directement au Groupe le pouvoir d'exercer le contrôle de cette société. Des informations résumées sur les actifs, passifs, chiffre d'affaires, résultat net et transactions avec le Groupe sont données en notes 4.4 Participations dans les sociétés mises en équivalence et 6 Transactions avec les parties liées.

A compter de 2012, elle sera donc consolidée par intégration globale et ne sera plus mise en équivalence et la répartition des pourcentages d'intérêts entre le Groupe et le ministère de la Santé anglais demeure à 50 / 50.

La comptabilisation initiale de ce regroupement d'entreprises au sens d'IFRS 3 – *Regroupements d'entreprises* est inachevée à la date d'approbation des comptes et les déterminations de la juste valeur à la date d'acquisition de la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris identifiables ne sont pas arrêtées à ce jour.

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International

ERNST & YOUNG et Autres

Groupe Steria S.C.A.
Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de
l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, sur le rapport du
président du conseil de surveillance de la société Groupe
Steria S.C.A.**

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International
31, rue Henri Rochefort
75017 Paris
S.A.S. au capital de € 120.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Groupe Steria S.C.A.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Groupe Steria S.C.A.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Groupe Steria S.C.A. et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 30 mars 2012

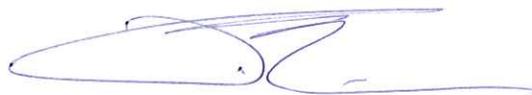
Les Commissaires aux Comptes

PIMPANEAU ET ASSOCIES
Membre de Nexia International



Olivier Lelong

ERNST & YOUNG et Autres



Denis Thibon